

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3696 - MARDI 10 MARS 2020

SANTÉ PUBLIQUE

La RDC bientôt libérée d'Ebola

L'épidémie qui n'a que trop duré vient d'entamer son dernier virage pour qu'elle soit complètement éradiquée. Depuis vingt et un jours, aucun nouveau cas confirmé de la maladie à virus Ebola n'a été rapporté. Ce qui veut dire que la République démocratique du

Congo sera totalement libérée de cette affection mortelle incessamment, a rassuré le coordonnateur du secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte contre la maladie à virus Ebola.

D'après le Dr Jean-Jacques Muyembe qui s'est expri-

mé à ce sujet le lundi, les onze dernières personnes qui étaient en contact avec le dernier cas guéri de la maladie sortiront du centre de traitement Ebola ce mardi 10 mars.

Page 2



Le Dr Jean Jacques Muyembe

FRAUDE D'ADOPTION D'ENFANTS CONGOLAIS

La justice belge va établir les responsabilités



Une mère adoptive et une fillette congolaise

La chambre du conseil du tribunal correctionnel de la ville de Dinant (sud de la Belgique) examinait, le 9 mars, si les huit fonctionnaires inculpés devaient comparaître en justice pour une affaire qui a éclaté en 2015 et où des enfants ont été enlevés à leurs parents en RDC.

Le procureur fédéral reste convaincu que ces fonctionnaires wallons de la communauté française savaient que des « orphelins » de Kinshasa adoptés par des parents belges avaient été effectivement enlevés, rapporte un média belge. Les incriminés risquent une peine de prison si la chambre du conseil suit le réquisitoire du Parquet fédéral, indique-t-on.

Page 3

LUTTE CONTRE LE CANCER

La RDC se dote de son tout premier centre de radiothérapie



Le chef de l'Etat recevant les explications du corps médical

Le Centre hospitalier Nganda impliqué dans le traitement du cancer vient de se doter d'un centre de radiothérapie. Le chef de l'Etat qui a fait de l'accès gratuit des Congolais aux soins de santé une des priorités de son quinquennat a procédé, le dimanche 8 mars, à l'inauguration de ce joyau, le deuxième du genre en Afrique après celui de Cap-Town en Afrique du Sud.

Les équipements du centre sont capables de prendre en charge au maximum cent malades par jour, soit mille deux cents par an, indique-t-on. Le défi consistera à œuvrer dans le sens de favoriser une couverture santé maximale des patients afin de résoudre les difficultés liées au traitement du cancer, dans toute sa diversité.

Page 4

KONGO CENTRAL

La Samba vole au secours des élèves de l'Ecole primaire I Mbanza-Mboma



Remise des présents par la Samba

L'Association des anciens du Lycée de Mbanza-Mboma, dans le Kongo central (la Samba) a apporté, le 8 mars, une aide en produits alimentaires pour soutenir la congrégation des sœurs qui gère l'école primaire I Mbanza-Mboma, dans la prise en charge des élèves externes de cet établissement scolaire.

L'association leur a amené un apport substantiel en vivres en vue de les encourager à poursuivre leur scolarité et à être chaque jour présents à leur établissement, malgré les grandes distances faites à pied en vue d'atteindre ce lieu du savoir.

Page 4

ÉDITORIAL

Problème

Si il est un projet qui prend corps au Congo et qui marquera certainement les décennies, voire même les siècles à venir, c'est bien celui de la construction des infrastructures routières qui feront de l'intégration régionale non plus un rêve mais une réalité bien concrète. Un projet dont l'intérêt a été confirmé la semaine dernière au plus haut niveau de l'Etat par la mise en service de la route Sembé-Souanké-Ntam qui relie désormais le Cameroun et le Congo dans d'excellentes conditions de confort et de sécurité.

Le problème, car il y en a un qui n'est pas mince, résulte du fait que si les voitures, les bus, les camions qui empruntent désormais cette voie routière soit pour monter vers le Cameroun soit pour descendre vers le Congo franchissent aisément les quelques quatre cents kilomètres qui séparent Ouesso d'Ollombo, ville située à la jonction des départements de la Cuvette et des Plateaux, ils se heurtent tout au long de la Route nationale 2 entre Ollombo et Brazzaville à un véritable enfer routier. Un enfer dont témoignent les nombreuses carcasses de bus, de camions de voitures qui jonchent les bas-côtés de cette voie, mais aussi l'effondrement continu du trafic, donc du commerce dans cette partie de notre pays qui pourrait se développer rapidement si les échanges étaient aisés.

Pour ne citer que quelques exemples du désastre routier qui s'amplifie les crevasses gorgées d'eau et de boue ayant remplacé le goudron rendent aussi dangereuses que longues les dizaines de kilomètres séparant Odziba et Inga, l'approche et la sortie de la rivière Léfini, la plus grande partie de la voie entre Etsouali et Ngo, la traversée même de Gamboma. Sans parler des nids de poule qui se multiplient à l'approche d'Ollombo et dont on peut être certain qu'à échéance de quelques années ils dégraderont tout aussi dangereusement cette partie de la RN 2 encore intacte.

Question donc : dans le même temps où l'Etat dépensait quelque 38 milliards de francs CFA afin de relier le Cameroun au Congo n'aurait-il pas dû s'attacher aussi et plus encore à restaurer la Nationale 2 entre Brazzaville et Ollombo ? Ne serait-ce que parce que la dégradation continue de cette grande voie routière ne peut que rendre de plus en plus difficile, voire même impossible et à court terme le trafic routier entre les deux pays. Simple question de bon sens, n'est-il pas vrai ?

Le Courrier de Kinshasa

SANTÉ PUBLIQUE

La RDC bientôt libérée d'Ebola

L'épidémie qui n'a que trop duré vient d'entamer son dernier virage pour qu'elle soit complètement éradiquée. Il y a aujourd'hui vingt et un jours, aucun nouveau cas confirmé d'Ebola n'a été rapporté. Ce qui veut dire que la RDC sera libérée incessamment de cette maladie mortelle.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue, le lundi 9 mars, à l'amphithéâtre de l'INRB sur l'évolution de la situation épidémiologique de la dixième épidémie de la maladie à virus Ebola, le coordonnateur du secrétariat technique du comité multisectoriel de la riposte contre la maladie à virus Ebola, le Dr Jean-Jacques Muyembe Tamfum, a rassuré que cette épidémie sera bientôt éradiquée au regard de l'évolution positive de la maladie sur le terrain. « Je tiens à déclarer que nous venons de franchir, à ce jour, le cap de vingt et un jours sans nouveau cas confirmé d'Ebola. Les onze dernières personnes qui étaient en contact avec le dernier cas guéri de la maladie à virus Ebola, qui a été affranchi le 3 mars, sortiront du centre de traitement Ebola ce mardi 10 mars. Ils vont finir leur surveillance aujourd'hui à minuit », annonce le Dr Muyembe qui croise les doigts pour qu'il n'y ait pas d'incident sécuritaire, que nos équipes, ajoute-t-il, ne sentent pas la fatigue et qu'elles continuent de travailler pour mettre fin définitivement à cette épidémie qui a été la plus complexe. A en croire le Dr Muyembe, la dernière survivante d'Ebola âgée



Dr Jean-Jacques Muyembe lors de la conférence de presse

de 57 ans a été confirmée positive le 17 février par le laboratoire. Mais, le 2 mars, elle a été testée négative et, le 3 mars, elle a pu quitter le centre de traitement guérie. « Aujourd'hui, nous venons de totaliser vingt et un jours sans nouveau cas confirmé à virus Ebola », a-t-il affirmé. Quoiqu'il y ait ce succès, le Dr Muyembe souligne que la surveillance dans les points d'entrée et de sortie et la vaccination se poursuivent. « Nous allons continuer cette surveillance jusqu'à la date que nous allons fixer pour

déclarer officiellement la fin de la dixième épidémie d'Ebola. Quant à la vaccination, elle se poursuivra avec le deuxième vaccin Ad26.ZEBOV/MVA-BN-Filo (Johnson&Johnson) même après la fin de l'épidémie ». Rappelons que depuis le début de la déclaration officielle de la maladie le 1er août 2018 jusqu'à la date du lundi 9 mars 2020, le cumul des cas est de trois mille quatre cent quarante-quatre dont mille cent soixante-neuf personnes guéries. Le nombre de décès est de deux mille deux cent soixante-quatre

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand reporter : Nestor Ngampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteurs en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétariat général : Ange Pongault

JUSTICE

La FBCP dénonce la détention illégale du député Mike Mukebayi

L'ONG de défense des droits de l'homme, qui regrette que cet élu de la Lukunga à Kinshasa continue à être gardé en prison malgré l'arrêt de la Cour constitutionnelle jugeant inconstitutionnelles sa levée d'immunités puis sa détention, appelle à sa libération immédiate et sans condition ainsi qu'à des mesures disciplinaires contre les deux hauts magistrats à la base de cette situation.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) accuse le procureur général près la Cour d'appel de la Gombe et le premier président de cette même cour de pratiquer la politique de deux poids deux mesures. Condamnant ce qu'elle qualifie de détention illégale du député provincial Mike Mukebayi, cette ONG de défense des droits de l'homme dit ne pas comprendre l'acharnement de ces hauts magistrats congolais sur cet élu « qui ne peut rien apporter au Trésor public » alors qu'il y a des dossiers sur les préten- dus détournements des quinze millions et deux cents millions de dollars américains dont les



Le président de la FBCP, Emmanuel Adu Cole, et Mike Mukebayi en prison

Congolais attendraient de ces deux magistrats d'agir efficacement pour arrêter les auteurs. Citant un haut magistrat qui a beaucoup d'expériences en matière pénale congolaise, la FBCP

a appris qu'il y a deux dossiers concernant l'ancien journaliste Mike Mukebayi. Il s'agit, à en croire cette association, de celui l'opposant au sieur Muananteba et celui l'opposant au ministre

« *C'était clair. Mais dommage qu'il soit encore maintenu en prison par leur volonté* »

des Affaires foncières Molendo Sakombi dont la Cour aurait déclaré que les poursuites engagées contre le prévenu Mike Mukebayi étaient irrégulières. Dans le dossier Molendo Sakombi, affirme l'association, la Cour a déclaré que les poursuites engagées contre le prévenu Mike Mukebayi sont irrégulières, c'est-à-dire toute autre plainte à la suite de la décision de bureau de l'Assemblée provinciale du pasteur Godé Mpoyi, même la plainte de Muananteba sous RP.762 dont le dossier était à la Cour de cassation. Pour ce magistrat cité par la FBCP, il fallait libérer d'abord le détenu Mukebayi car cet arrêt de la Cour était d'application

immédiate. A'en croire, pour le dernier dossier de Muananteba, la Cour devrait juste prendre acte de l'arrêt dans le dossier Molendo Sakombi sous RP.763. « *C'était clair. Mais dommage qu'il soit encore maintenu en prison par leur volonté* », a regretté cette association, qui dit attendre du Conseil supérieur de la magistrature de prendre des mesures disciplinaires contre les deux hauts magistrats qui ne respectent pas l'arrêt de la Cour constitutionnelle, l'organe du dernier ressort. La FBCP exige également la libération sans condition de Mike Mukebayi.

Lucien Dianzenza

FRAUDE D'ADOPTION D'ENFANTS CONGOLAIS

La justice belge va établir les responsabilités

La chambre du conseil du tribunal correctionnel de la ville de Dinant (sud de la Belgique) a examiné, le lundi 9 mars, si huit fonctionnaires inculpés devaient comparaître en justice pour cette affaire qui a éclaté en 2015 et où des enfants ont été enlevés à leurs parents en RDC. Cinq d'entre eux ont été remis à des parents adoptifs en Belgique. Ces derniers étaient persuadés d'accueillir des orphelins.

Les huit fonctionnaires wallons de la communauté française risquent une peine de prison si la chambre du conseil, qui a entamé le lundi 9 mars, le règlement de la procédure suit le réquisitoire du parquet fédéral, indique-t-on. En effet, comme l'explique le quotidien belge néerlandophone « Het Nieuwsblad », le procureur fédéral est convaincu que ces fonctionnaires savaient que des « orphelins » de Kinshasa adoptés par des parents belges avaient été effectivement enlevés.

En 2015, plusieurs enfants ont été pris à Gemena et se sont retrouvés dans un orphelinat de Kinshasa dirigé par la belgo-congolaise Julienne Mpemba, rappelait le journal sudinfo.be. Plusieurs d'entre eux avaient ensuite été adoptés en Belgique. Mais cinq adoptions avaient été suspectées d'être frauduleuses, selon le parquet fédéral belge. L'enquête avait démarré en 2016. Des perquisitions avaient notamment eu lieu dans trois centres d'adoption wallons et des soupçons étaient déjà nés à ce moment sur l'im-



Une mère adoptive et une fillette congolaise. Crédit Photo: Belga avaient été "libérés par les autorités congolaises".

plication de certains fonctionnaires francophones. Mais la figure-clé de l'affaire, rappelle le journal «Het Nieuwsblad», est l'avocate Julienne Mpemba (47 ans) qui, indique le journal, était la directrice de l'orphelinat Turnaini et s'occupait, à ce titre, de l'adoption d'enfants congolais, notamment par des familles belges. Elle est aussi juriste au sein de l'administration de la Wallonie (sud de la Belgique). En novembre 2015, elle devait remettre onze enfants orphelins à leurs familles d'adoption, qui avaient dû parfois attendre pendant des années. Mais la directrice, rappelle-t-on, avait exigé comme préalable le « paiement d'une importante somme d'argent », selon un communiqué du parquet fédéral belge. Le ministère belge des Affaires étrangères avait expliqué à l'époque Mme Mpemba avait "caché les enfants" et que ces derniers

Le parquet fédéral belge avait ouvert une enquête à la suite d'une plainte des Affaires étrangères. Après une série de perquisitions menées le 9 novembre 2016 dans les villes de Namur, Dinant et Bruxelles, Julienne Mpemba avait été poursuivie pour "prise d'otages" sur mineurs, "trafic d'êtres humains" et de "faux et usage de faux", l'enquête ayant révélé que "trois des onze enfants adoptés ne répondaient pas aux conditions légales pour faire l'objet d'une adoption internationale et seraient aujourd'hui recherchés par les autorités congolaises". Après avoir été privée de liberté pendant plusieurs mois, elle avait été mise sous surveillance électronique en attendant son procès. Selon Het Nieuwsblad, le procureur la poursuit actuellement pour prise d'otages, traite d'êtres humains, faux,

enlèvement de mineurs, corruption et fraude. Les sept autres personnes sont poursuivies pour non-assistance à personne en danger, avec la circonstance aggravante que ces personnes étaient de jeunes enfants. Les parents adoptifs et le parquet fédéral, explique Het Nieuwsblad, ciblent les huit personnes impliquées, tandis que ces derniers forment un front et rejettent la faute sur Julienne Mpemba. Mais, indique le journal, la belgo-congolaise jure « en tant que chrétienne profondément croyante » qu'elle n'a jamais volé un enfant. «Le tribunal subit de fortes pressions politiques dans cette affaire. Je continue de me battre pour la vérité.»

Rétrospective des faits (Source Het Nieuwsblad)

2012 : plusieurs parents belges entament une procédure d'adoption.
2014 : à suite des soupçons de traite d'êtres humains, le Congo bloque toutes les adoptions du pays.
Été 2015 : à Gemena, dans le nord-est du Congo, plusieurs parents envoient sans méfiance leurs enfants à Kinshasa pour un camp d'été.
Novembre 2015 : douze parents belges obtiennent le feu vert après des mois et paient un supplément: ils peuvent accueillir leurs enfants congolais adoptés à l'aéroport de Zaventem. Ils ne savent pas qu'ils ne sont pas orphelins mais des enfants enlevés.
Décembre 2016 : les fouilles à domicile ont lieu dans trois centres d'adoption wallons et chez le ministre de la Jeunesse, Rachid Madrane (PS) du gouvernement de la communau-

té française. Le procureur fédéral soupçonne que divers employés du cabinet savaient que quelque chose n'allait pas avec les adoptions. Mi-2017 : une commission rogatoire s'envole pour Gemena. Les chercheurs discutent avec quelques parents qui sont dans l'ignorance depuis deux ans du sort de leurs enfants enlevés. Des échantillons d'ADN sont également prélevés. La figure pivot Julienne Mpemba se retrouve derrière les barreaux en Belgique.

Février 2018 : le procureur fédéral confirme qu' "une quinzaine" de parents belges ont reçu un courrier recommandé, car il existe également des preuves de trafic d'êtres humains et de fraude à l'adoption. Le tribunal veut un échantillon d'ADN des enfants congolais afin de déterminer si leurs parents biologiques sont toujours en vie et si leur certificat de naissance et leurs noms ont été falsifiés. Toutes les adoptions du Congo depuis novembre 2013 sont remises en question.

Août 2019 : au moins cinq enfants congolais semblent avoir été enlevés dans leur pays d'origine avant d'être proposés aux parents adoptifs belges. Le procureur fédéral conclut cela après 2,5 ans de recherches. Un test ADN dans notre pays avec quinze autres enfants suspectés d'enlèvement ne donne rien pour l'instant. Aujourd'hui, la chambre du conseil décide si huit fonctionnaires wallons doivent comparaître devant le tribunal.

Patrick Ndungidi

KONGO CENTRAL

La Samba vole au secours des élèves de l'Ecole primaire Mbanza-Mboma

L'association leur a amené un apport substantiel en vivres en vue de les encourager à poursuivre leur scolarité et à être chaque jour présents à leur établissement, malgré les grandes distances faites à pied en vue d'atteindre ce lieu du savoir.

L'association des anciens du lycée de Mbanza-Mboma, dans le Kongo central, la Samba a apporté, le 8 mars, une aide en produits alimentaires pour soutenir la congrégation des sœurs qui gère l'Ecole primaire I Mbanza-Mboma, dans la prise en charge des élèves externes de cet établissement scolaire. Cet apport a été constitué de sacs de maïs en poudre, de sucre, de lait, de jus, de biscuits et d'eau en bouteille.

Expliquant le geste posé par son association, la secrétaire de la Samba et présidente de la promotion 1990-1991 dudit lycée, Nana Balembo, a indiqué qu'elles ont appris les difficultés rencontrées par les religieuses dans la prise en charge des élèves à qui elles offrent de la bouillie pour les motiver à venir chaque jour à l'école. A l'en croire, c'est pour soutenir cette action menée par les religieuses en faveur des élèves de cet établissement que l'association a décidé d'intervenir.

Cette aide apportée par la Samba, rassure sa secrétaire, permettra de soutenir cette action des religieuses



Remise des présents par La Samba/Adiac

jusqu'à la fin de l'année. « Nous, en tant qu'ancienne de cette école, cette action initiée par les sœurs religieuses nous a réjoui le cœur. Mais nous avons également eu un pincement au cœur, vue la distance parcourue par ces élèves pour atteindre l'école, plus de huit kilomètres à pied, chaque jour. C'est pourquoi nous sommes venues vous encourager à continuer à venir à l'école. Nous sommes venues donner un coup de pouce aux sœurs religieuses, avec ces colis, en vue de leur permettre de continuer à vous offrir ce petit repas », a expliqué Nana Balembo, qui avait, par ailleurs, indiqué qu'à leur époque, ces conditions étaient mieux. Nous sommes venues, a-t-elle dit, vous encourager de continuer à fréquenter l'école. Et nous ne sommes pas venues les mains

mortes. Dans notre gibecière, il y a des sacs de maïs en poudre, du sucre, du lait, des biscuits ainsi que du jus et de l'eau pour que vous ayez la force de continuer à venir à l'école. Il ne faut pas vous absentez car, avec ce que nous avons amené, vous ne manquerez jamais de la bouillie jusqu'à la fin de l'année. Allez conscientiser les autres enfants pour que l'année prochaine, a-t-elle poursuivi, ils soient de nôtre à l'école, même s'il faudra pour eux faire de faire le pied de grue.

L'action tombe à point nommé
Selon la directrice de cette école, la sœur Nancy Mabakuka, de trois cents élèves qui fréquentent cet établissement, deux cent nonante huit sont externes et viennent des villages éloignés de l'école de quatre kilomètres ou plus. Et le trajet fait à

pied à l'aller comme au retour, ajouté à d'autres difficultés rencontrées, fatigue les élèves dont certains abandonnent au cours de l'année. C'est pourquoi, pour les motiver et les stimuler, elles ont instauré ce système de leur offrir la bouillie chaque jour vers 10 heures.

Mais, avec la gratuité de l'enseignement de base instaurée au pays, l'école et la congrégation des sœurs se trouvent dans la difficulté d'assurer « ce petit repas encourageant et motivant ». C'est donc ici que l'apport de la Samba a tout son pesant d'or, étant donné que ces enfants ne seront pas coupés de leur petit repas qui, comme l'a indiqué sœur Nancy Mabakuka, a montré sa capacité motivante.

Dans son mot de remerciements à ces bienfaitrices, la directrice de

l'école a rappelé les difficultés de ces élèves. Pour elle, cette bonne œuvre posée pendant le temps de carême a beaucoup été appréciée, à sa juste valeur, par les bénéficiaires.

Aussi, les lycéennes, présentes à cette occasion, ont-elles salué cette action menée par leurs aînées. La démonstration de joie a été faite au son de la fanfare et au rythme de la musique tout au long de la journée et après le repas de famille offert par la Samba à toute la communauté présente pour dire que le 8 mars était vraiment un jour de fête sur le plateau de Mbanza-Mboma.

En retour, l'école a offert à l'association une chèvre, des chikwanges et des feuilles de manioc (pondu) en guise de remerciements à ce geste posé au bénéfice des élèves, en soutien à l'action de la congrégation.

Il est noté que ces groupes d'écoles situées sur ce plateau de Mbanza-Mboma continuent à attendre la réalisation du projet d'adduction d'eau potable dont la majorité de fonds avait déjà été décaissée sous Bruno Tshibala, par le gouvernement central et dont le ministre des Ressources hydrauliques de l'époque, Justin Bitakwira, avait été accusé de détournement. Aujourd'hui, l'eau continue à poser un problème dans ce lycée et le collège, qui organisent également des internats, ainsi qu'aux villages environnants, que le projet initié par les anciens élèves de ces établissements comptait desservir.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LE CANCER

Félix Tshisekedi inaugure le premier centre de radiothérapie en RDC

Le Centre hospitalier Nganda impliqué dans la lutte contre les cancers vient de se doter d'un premier Centre de radiothérapie, une unité médicale supplémentaire qui confirme la place qu'occupe cette structure sanitaire dans la politique gouvernementale dans son volet « Couverture santé universelle ».

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, qui a fait de l'accès gratuit des Congolais aux soins de santé une des priorités de son quinquennat, a procédé le dimanche 8 mars à l'inauguration officielle de ce joyau, le deuxième du genre en Afrique après celui de Cap-Town en Afrique du Sud. C'est devant un parterre d'officiels qu'a eu lieu la cérémonie qui marque l'aboutissement d'un long processus de prise en charge et du traitement des cancers piloté par le Centre hospitalier Nganda sous la conduite du Dr Sulu Maseb, l'homme qui a rendu tout cela possible.

De ce qui, au départ, n'était qu'un rêve, ce médecin d'exception en a fait une réalité vivante. En témoigne la présence des équipements de haute facture

et à la pointe de l'électronique présentés ce jour au public. Il s'est agi principalement d'un stimulateur de radiothérapie capable de servir au diagnostic et d'un accélérateur linéaire des particules, l'une des dernières trouvailles dans le domaine de la radiothérapie. A cela s'ajoutent des équipements de physique médicale, de contention du patient, de protection, des lasers de positionnement et autres destinés à une prise en charge efficace du malade.

Les équipements présentés au public sont capables de prendre en charge au maximum cent malades par jour, soit mille deux cent malades par an, rapportent des sources médicales. Au-delà du côté onéreux de l'investissement, le défi consistera à œuvrer dans le sens de favoriser une couverture santé maximale des patients afin de résoudre les difficultés liées au traitement du cancer qui constitue l'une des principales causes de mortalité dans le monde, soit un décès sur 6, selon les dernières estimations de l'Organisation mondiale de la santé.

Alain Diasso

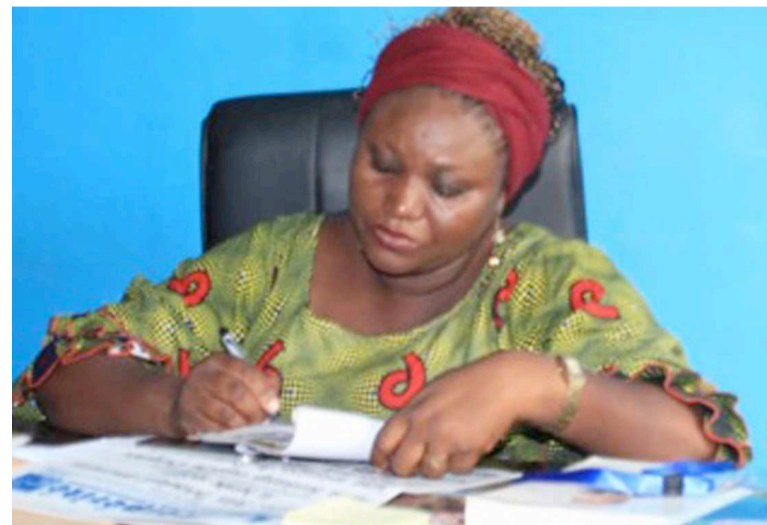
MOIS DE LA FEMME

L'Acofepé invite les chevalières de la plume à briser le silence

A l'occasion de la Journée internationale de la femme, la présidente de l'Association congolaise des femmes journalistes de la presse écrite (Acofepé), Grace Ngyke Kangundu, appelle les femmes journalistes à rompre le silence dans l'exercice de leur profession en mettant en évidence leur savoir-faire.

Dans un communiqué rendu public, la présidente de l'Acofepé demande à ses consœurs de dénoncer tous les actes visant à marginaliser les femmes dans l'exercice de leur profession. Elle lance, par ailleurs, un appel aux institutions nationales « pour qu'elles puissent considérer le travail produit par les rares plumes féminines de la RDC au même titre que celui de leurs collègues de l'audiovisuel lors des couvertures médiatiques ». Tout en souhaitant une excellente fête du mois de la femme, l'Acofepé/RDC à travers sa présidente exhorte ses membres à une prise de conscience dans l'exercice de leur métier, surtout que le thème national de cette année s'intitule « Congolaises et Congolais, levons-nous pour défendre les droits des Femmes ».

Au cours d'une enquête réalisée par l'Acofepé, au dernier trimestre de l'année écoulée, il a été



révélé que la carence des femmes journalistes dans la presse écrite était due essentiellement à la marginalisation et à la discrimination dont elles sont victimes au quotidien dans l'exercice de ce noble métier. Pour changer la tendance, l'Acofepé invite les responsables des entreprises de la presse écrite à non seulement mettre fin à ce genre de traitement qui ne favorise pas l'épanouissement professionnel de la femme journaliste de la presse écrite mais aussi reconnaître celles qui méritent afin qu'elles accèdent équitablement et légitimement à des différents postes de responsabilité au sein de leurs rédactions.

S'agissant de l'intégration qualita-

La présidente de l'Acofepé, Grace Ngyke tive et quantitative de la femme dans la presse écrite, l'Acofepé note que, contrairement à l'année 2019 où son service de monitoring avait enregistré un faible score, 16% dans l'intégration qualitative et quantitative de la femme dans la presse écrite, la situation a un peu évolué cette année avec à 20%. « Mais d'énormes efforts sont à fournir », reconnaît Mme Grace Ngyke. L'Acofepé travaille pour l'intégration qualitative et quantitative des femmes des médias congolais dans la filière presse écrite ou en ligne et l'amélioration de la qualité du contenu de la production des articles de presse.

Blandine Lusimana

DÉFIS SÉCURITAIRES EN AFRIQUE

La pacification des foyers de tensions passe par l'attaque des causes profondes

Dans le cadre de l'ambition affichée par l'Union africaine (UA) lors de son dernier sommet à Addis-Abeba (Ethiopie) de peser plus en vue de la résolution des violences qui déchirent le continent, des mesures drastiques sont déjà prises ou en voie de l'être en faveur des zones de conflit. Reste à savoir si toutes ces initiatives seront soutenues pour que les pays et territoires concernés renouent avec la paix.

C'est dans le but de résoudre des conflits et de maintenir la paix sur le continent qu'il est prévu en mai une rencontre sur les questions sécuritaires en Afrique du Sud, qui a pris la présidence tournante de l'UA lors du dernier sommet de l'organisation. En attendant ces assises, et dans l'objectif de « faire taire les armes » partout en Afrique, des actions de pacification sont déjà envisagées dans des régions et pays déchirés par les violences.

Le Sahel fait partie des zones où une opération vigoureuse est attendue puisque des attaques djihadistes qui y sont perpétrées - souvent entremêlées à des conflits intercommunautaires -, ont fait 4.000 morts en 2019 au Burkina Faso, au Mali et au Niger, cinq fois plus qu'en 2016, selon l'ONU, malgré la présence de forces régionales, onusiennes et internationales.

Hormis cette partie de l'Afrique de l'Ouest, l'UA qui a certes permis récemment de faire avancer la paix en Centrafrique et au Soudan s'emploie maintenant à résoudre des conflits qui persistent, comme en Libye et au Soudan du Sud, mais aussi dans des pays où ils sont nés, notamment au Mozambique et au Cameroun. Et s'il est vrai que l'action militaire, comme au Sahel, peut contraindre les insurgés à capituler, le combat contre les causes profondes des conflits, dont la pauvreté, l'absence de démocratisation et l'exclusion, ne doit pas être oublié. Ce qui signifie que l'endigement actuel des violences par les forces de défense et de sécurité nationales et internationales est nécessaire mais insuffisant parce qu'il ne s'attaque pas à leurs causes profondes.

Afin de mener à bien les missions de maintien de la paix envisagées, qui nécessitent un financement conséquent, les dirigeants africains ne devront donc pas oublier que les nouveaux risques sécuritaires sont liés à



des questions de gouvernance et de développement.

« Pas de sécurité sans développement »

Une idée soutenue par l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, selon laquelle « il n'y a pas de sécurité sans développement, il n'y a pas de développement sans sécurité ». De ce point de vue, les Etats sont donc appelés à travailler d'arrache-pied pour favoriser le développement économique afin d'étouffer certaines causes profondes des conflits.

En ce qui concerne les défis sécuritaires au Sahel par exemple, l'organisation panafricaine compte intervenir militairement en y déployant trois mille soldats, pour tenter d'enrayer la progression du djihadisme et la dégradation de la situation dans la région, même si les modalités de l'envoi de ces troupes n'ont pas encore été précisées ainsi que le calendrier exact du déploiement.

Le commissaire de l'UA à la paix et la sécurité, Smail Chergui, qui a confirmé le futur envoi de cette force pense que la décision de travailler à

der les pays du Sahel à affaiblir les groupes terroristes » est une opportunité bénéfique au G5 Sahel et à la Cédéao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest). « Cette décision a été prise parce que (...), la menace progresse et devient plus complexe », a-t-il déclaré, dans le cadre d'un sommet UA/Union européenne, tenu le 27 février, dans la capitale éthiopienne. L'ambassadeur sud-africain auprès de l'UA, Edward Xolisa Makaya, souhaite que le déploiement de soldats pour six mois qui est « un geste de solidarité avec les peuples du Sahel » se fasse dans « le cours de l'année » pour que ces troupes puissent « affronter la menace à laquelle ils font face ».

Déterminée à faire aboutir le projet, l'organisation panafricaine a déjà lancé des appels à contribution avec l'espoir qu'ils soient suivis, même si à ce jour, aucun pays ne s'est encore officiellement dit prêt à envoyer des soldats, et que le mode de financement de l'initiative n'est pas non plus connu.

Si pour l'organisation continentale tout doit être fait pour l'envoi des troupes au Sahel dans les meilleurs

Les soldats de l'organisation panafricaine délaissés, Elissa Jobson, experte auprès de l'International Crisis group, exprime des doutes sur l'efficacité de l'initiative. « Même si c'est bien de voir que les dirigeants de l'UA montrent un réel intérêt pour le conflit au Sahel et sentent qu'ils doivent faire quelque chose, le déploiement de soldats n'est pas forcément la réponse adéquate », estime-t-elle, ajoutant qu'une stratégie politique bien conçue devrait aussi « inclure le dialogue avec les groupes djihadistes dans la région ». De son côté, le chef de la diplomatie européenne, Josep Borell avance que la mesure des dirigeants africains est « très bien venue ».

L'Afrique ne veut pas être marginalisée au sujet de la Libye

Le continent ne veut pas jouer les seconds rôles dans la résolution de la crise libyenne. C'est ce qu'elle revendique depuis quelque temps dans les rencontres internationales consacrées à la Libye. Cela a été le cas le 19 janvier lors de la conférence de Berlin (Allemagne), le 23 janvier à Alger (Algérie) lors de la réunion des pays voisins de la Libye, le 30 du même mois à Brazzaville (Répu-

blique du Congo) à l'occasion du 8e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye que préside le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso. De plus, le 33e sommet de l'union tenu du 9 au 10 février à Addis-Abeba a réaffirmé sa position consistant à privilégier le dialogue inter-libyen dans la recherche de la solution au conflit avant tout processus électoral. Une position commune à l'Afrique qui va être une nouvelle fois rappelée à l'opinion internationale le 12 mars à Oyo, à quelque 400 km au nord de la capitale congolaise, suivie de nouvelles pistes à entrevoir pour atteindre au plus vite les objectifs fixés. Et l'Afrique insiste sur cette manière de régler la crise libyenne, convaincue que toute stratégie de résolution de celle-ci tendant à marginaliser le continent pourrait se révéler inefficace et contre-productive. Au Soudan du Sud, le suivi des termes de l'accord conclu en 2018 doit être de rigueur même si le président sud-soudanais, Salva Kiir, et son rival Riek Machar partagent à nouveau le pouvoir - ce dernier étant redevenu vice-président depuis le 22 février, pour la troisième fois depuis l'indépendance du pays en 2011. Une telle attention s'avère toujours nécessaire parce que la marche vers la paix sera encore longue et périlleuse pour ces deux hommes et leurs partisans, après six années d'une guerre civile destructrice.

La situation dans le Nord du Mozambique, théâtre d'une insurrection islamiste depuis octobre 2017, et où les attaques se sont récemment intensifiées, semant la terreur, fait tout aussi partie des préoccupations du continent, tout comme au Cameroun au sujet de la crise séparatiste anglophone qui se poursuit, malgré la tenue d'un dialogue national inclusif, du 30 septembre au 4 octobre à Yaoundé, la capitale.

Nestor N'Gampoula

INSERTION SOCIALE

Des formations gratuites au profit des jeunes

L'association « La Dynamique mwana ya lobi », que dirige Cédric Reich Dekambi, envisage de former gratuitement la couche juvénile dans le domaine du développement personnel, de l'informatique et de l'impression 3D.

L'ambition de pouvoir former ces jeunes a été dévoilée lors du lancement officiel des activités de l'association organisées récemment à Brazzaville sur le thème « Orientation, formation et insertion professionnelle des jeunes ». La cérémonie avait regroupé les jeunes entrepreneurs et artisans évoluant dans le secteur informel représentant des administrations publiques ainsi que les acteurs de la société civile.

Cédric Reich Dekambi a défini à cette occasion l'orientation comme un moyen consistant à réduire l'échec scolaire et la déscolarisation qui vise à la fois à l'amélioration des systèmes éducatifs et celle des rapports entre l'éducation et la vie professionnelle. « L'insertion professionnelle n'a pas pour but principal de créer un emploi et d'offrir un salaire à une personne, mais plutôt de lui enseigner le savoir-faire pour lui fournir un accompagnement qui lui permettrait de trouver un emploi durable », a-t-il dit.

Christ Okandzé de l'association Académix a, pour sa part, souligné que la for-

mation spécialisée sur la modélisation 3D permettra aux jeunes congolais férus du multimédia de dessiner à travers les logiciels tel que «Blender» plusieurs objets afin d'en imprimer en 3D. A partir de cette formation, poursuit-il, les apprenants seront également formés

au montage vidéo.

Les représentants des administrations ont présenté des stratégies et projets qui consistent à encourager la jeunesse. A cet effet, ils ont invité les jeunes à contacter les ministères, notamment de la Jeunesse et de l'Education ainsi

que celui de la Promotion de la femme pour présenter leurs doléances en matière de création d'entreprises.

Interrogé sur la participation des jeunes à cette cérémonie, Séraphin Yoan Ibili, également premier vice-président de La Dynamique mwana ya lobi, a loué

l'engouement des jeunes à débattre des questions qui les concernent. Il a, par ailleurs sollicité l'appui de tous les citoyens de bonne volonté à venir en aide à l'association pour leur permettre d'échanger encore de plus avec les jeunes.

Notons que la cérémonie a été marquée de la remise des diplômes d'honneur aux membres d'association ainsi qu'à une exposition des articles produits par les jeunes artisans. Parmi ces articles figurent les produits culinaires, vestimentaires, objets d'arts « Made in Congo » et bien d'autres.

L'association « La Dynamique mwana lobi » a été créée en janvier de l'année en cours. Elle regroupe en son sein plusieurs associations des jeunes. L'objectif est de promouvoir les métiers numériques, de l'audiovisuel et de l'artisanat ainsi que la science, l'innovation et l'entrepreneuriat.

Elle favorise également l'orientation scolaire et professionnelle ainsi que la synergie entre les organisations non gouvernementales des jeunes.

Lydie Gisèle Oko



Des jeunes lors du lancement des activités (DR)

ENTRETIEN ROUTIER

La décentralisation, une des priorités du gouvernement

Pour améliorer la gouvernance de l'entretien routier, le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Emile Ouosso, a préconisé le transfert de compétences aux collectivités locales.

« Des décisions concrètes ont été prises pour le transfert de compétences aux collectivités locales. Grâce à la collaboration avec les ministres de l'Intérieur, de la Décentralisation, et des Finances, nous avons inscrit et fait adopter au budget de l'Etat de cette année des lignes budgétaires au profit des Conseils départementaux, à raison de 500 millions FCFA par Conseil, et des Conseils communaux et municipaux, à raison de 250 millions FCFA par Conseil

», a fait savoir Emile Ouosso, le 6 mars à Souanké (Sangha), au cours de la cérémonie d'inauguration du deuxième module de la route Ketta-Ntam.

Les infrastructures routières sont essentielles à la performance de toutes les économies nationales en apportant de nombreux avantages socio-économiques. Leur entretien est donc indispensable pour préserver et exploiter ces bénéfices. « Nous sommes en train d'innover dans le canton-

nage villageois en zones de forêts denses, en ajoutant aux travaux à haute intensité de main-d'œuvre les moyens mécaniques, pour contenir la rapidité de la nature à reconquérir l'espace que nous lui arrachons pour asseoir nos routes », a indiqué le ministre en charge de l'Entretien routier après avoir effectué une mission de contrôle des travaux de cantonnement villageois sur la route Ketta-Ntam (RN14).

Débutés en novembre dernier sur

la RN2, les travaux d'entretien se poursuivent sur la RN14. Sur cet axe routier, les travaux ont été confiés à la société Nocotec. Depuis début mars, un linéaire de 14 km a déjà été réalisé. « Ces travaux n'ont pas encore été réceptionnés puisque la largeur contractuelle n'est pas encore atteinte mais les travaux sont en cours de réalisation. Si tout va bien, d'ici mai, on va boucler le cantonnement entre Ketta et Sembé », a affirmé le directeur technique du Fonds routier, Marius Boris Miere Onka.

L'idéal est de pérenniser cette action, a-t-il souligné. « Ce n'est pas une tâche d'investissement, mais de fonctionnement. Donc cela doit se faire continuellement. Mais nous sommes en train de nous battre pour que le Fonds routier se ressource convenablement afin que le cantonnement se fasse au moins deux fois par an sur l'ensemble du réseau routier

bitumé », a souhaité le directeur technique du Fonds routier.

Notons que le cantonnement permet d'assurer la visibilité de la route aux usagers et facilite l'inspection des ouvrages en béton.

Avec un réseau routier qui ne cesse de s'accroître, l'entretien routier devra s'inscrire au nombre des priorités au risque de perdre ces actifs routiers. La décentralisation, l'une des priorités du gouvernement, vient donc à point nommé pour faciliter le suivi et l'évaluation des travaux en cours dans chaque localité.

Ainsi, l'importance de l'entretien doit être reconnue à sa juste valeur par les décideurs, et il doit être correctement financé et géré pour être pleinement rentable. Un niveau d'investissement inapproprié ou une mauvaise gestion du réseau routier auront des conséquences graves sur l'économie et la prospérité du pays.

Josiane Mambou Loukoulou

« Ce n'est pas une tâche d'investissement, mais de fonctionnement. Donc cela doit se faire continuellement. Mais nous sommes en train de nous battre pour que le Fonds routier se ressource convenablement afin que le cantonnement se fasse au moins deux fois par an sur l'ensemble du réseau routier bitumé »

SANGHA

Les travaux de réhabilitation de la route Sembé-Ngbala-Bolozo ralentis

Sur 112 km de route, 44 km seulement ont été réalisés par la Société industrielle et forestière du Congo (Sifco) depuis le lancement des travaux en novembre dernier.



La délégation du ministère de l'Équipement sur la route en chantier. DR

Le constat a été fait lors d'une visite inopinée de ce chantier routier par le ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, Emile Ouosso, le 4 mars. Sur les lieux, à part quelques engins placés aux abords de la route, aucun technicien de l'entreprise attributaire du marché.

Alors que la durée des travaux d'aménagement de la route Sembé-Ngbala-Bolozo a été estimée à six mois, l'entreprise Sifco traîne les pas. Et pour cause : matériel défaillant, problème d'approvisionnement en carburant, en témoigne les habitants du village Zouoba, situé à 45 km de Sembé et 22 km de Ngbala.

Les travaux d'aménagement de la route Sembé-Ngbala-Bolozo (112 km) ne satisfont pas les habitants de ce village. « Les conducteurs ont le courage de travailler mais le défaut c'est la machine. Ce sont de vieilles machines, donc ils ne mettent pas du temps à travailler. Quand ils commencent la machine tombe vite en panne. Autre problème, le manque de carburant », a expliqué Matthieu Zab, habitant du village Zouoba,

avant de poursuivre : « La façon de réaliser les travaux ne nous convainc pas. Partir d'ici à Ngbala la route est très mauvaise. Cela empêche même les motos de circuler. D'ici à Ngbala, les travaux ne marchent pas ».

Pour Raymond Biengoye, chef du village Zouoba par intérim, les travaux se déroulent « très bien ». Il déplore par contre les pannes récurrentes des engins. « Nous souhaitons que les travaux arrivent à leur terme, donc jusqu'à Bolozo, parce que nous étions enclavés. Aujourd'hui, la route est déjà ouverte et l'entreprise est sur le terrain. Nous sommes contents », a-t-il affirmé.

Avant l'ouverture de cette route, il était difficile de circuler librement. Pratiquer cette route était synonyme à un parcours du combattant. Zone forestière et enclavée, sol boueux en période de pluie, les conditions de circulation étaient déplorables comme l'explique le chef du village par intérim : « c'était pénible surtout en cas de maladie. Il fallait louer une moto à 15000 francs CFA pour aller à Sembé. Nous étions

vraiment enclavés. Depuis l'ouverture de la route, les taxis commencent à venir, de même que les commerçants. Aujourd'hui, il devient plus facile de se déplacer ». Malgré cette lenteur d'ordre technique, le directeur départemental de l'équipement Rama Prophas Samba Louya a souligné que les travaux s'exécutent « normalement ». « L'entreprise Sifco a déjà travaillé sur 44 km en aménagement de la plateforme et quelques sections en latéritage. Ils ont déjà réalisé la première section ». Aussi souligne-t-il, « ce qui compte c'est le rendement. Les machines travaillent normalement. Il n'y a pas assez de problèmes. Nous avons roulé normalement sur le tronçon réalisé. La société est encore à pied d'œuvre », avant de souhaiter que le projet arrive à son terme. Pour rappel, ce tronçon a déjà été réalisé par la société CIB, avant la reprise des travaux par Sifco. Depuis le redémarrage des travaux, 44km ont été réalisés avant d'atteindre Ngbala (23km) puis Bolozo.

J.M.L.

QUARTIERS PRÉCAIRES

La reconstruction du marché sukisa prévue en avril 2020

La coordination du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap) a annoncé, le 9 mars à Brazzaville, le démarrage des travaux relatifs à l'amélioration du marché Sukisa situé dans le cinquième arrondissement, Ouenzé.

Selon le responsable de la communication du projet, Dan Horphet Ibiassi, le lancement des travaux dépendra de la fréquence et la rapidité avec laquelle les personnes affectées par le projet seront indemnisées. Les entreprises censées exécuter les travaux de voiries par pavage sont déjà recrutées, connues et prêtes.

« Cet exercice durera tout le temps du projet en lui-même, car ce n'est pas le seul plan d'action qui sera mis en place. Il y aura sept plans d'action de réinstallation qui seront mis en œuvre. Nous avons commencé avec le marché sukisa, d'ici au 23 de ce mois nous allons procéder aux indemnités des personnes qui devront libérer l'emprise des voiries, puisque 10 km de voiries seront pavés », a expliqué Dan Horphet Ibiassi.

S'agissant des compensations des différents plans d'action de réinstallation, le gouvernement a mis à la disposition du projet un montant approximatif d'un milliard sept cents millions de francs CFA.

En ce qui concerne l'opération d'indemnisation lancée la semaine dernière par le Durquap, 765 personnes ont été compensées pour un montant total de 72 746 764 FCFA sans tenir compte des plaintes en cours de traitement ainsi que des personnes non connues. Deux cents plaintes de contestation de montant ont été enregistrées ainsi que 103 plaintes des personnes propriétaires estimant ne pas avoir été enregistrées. En effet, les montants attribués aux bénéficiaires varient de 1500 FCFA à 20 millions de FCFA par personne. « Le montant affecté à chaque personne a été attribué selon la taille de l'activité et les pertes générées. Nous avons évalué leurs pertes, le coup du déplacement et de recasement », a signifié Dan Horphet Ibiassi.

Il a également précisé que l'opération ne consiste pas simplement à déloger les vendeurs mais également à les accompagner dans le déménagement vers les sites de recasement identifiés afin que la réhabilitation du marché se fasse sans porter atteinte aux activités quotidiennes des différentes personnes affectées par ledit projet.

« Il ne s'agit pas de mettre les gens au chômage ou à l'arrêt, mais plutôt de recaser les occupants de façon que leurs activités ne s'arrêtent pas. Les personnes occupant le marché devront donc se déplacer vers les sites de recasement identifiés, et y rester tout le temps que durera l'exécution des travaux. », a-t-il ajouté.

Exécuté dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, le projet Durquap est co-financé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale. Il vise la restructuration et l'aménagement des quartiers reculés. L'impact global du projet porte essentiellement sur les travaux d'infrastructure.

Gloria Imelda Lossele

MANAGEMENT

Une trentaine de chefs d'entreprises formés sur le coaching

Le cabinet Bevolus consulting a organisé, les 6 et 7 mars dernier à Brazzaville, une formation spéciale sur le Masterclass inter-entreprises, où il a formé quelques chefs d'entreprise, managers et autres cadres sur le coaching.

Une trentaine de cadres et managers d'entreprises venus de différentes entreprises privées de la place, des banques et de l'administration publique ont participé à cette formation qui portait sur « Team Building ». La formation était basée essentiellement sur le Masterclass inter-entreprises. Une classe externe, dont la mission est de former à distance, en dehors de l'entreprise. Cet atelier a été dédié aux managers, chefs d'entreprise et responsables de service, qui à travers des échanges interactifs ont acquis de nouvelles connaissances capables de renforcer leur développement personnel. Ces derniers ont appris notamment comment tisser la cohésion d'équipe dans une entreprise.

Parlant de la cohésion, le formateur a souligné que celle-ci obéit à une démarche spécifique subdivisée en cinq grands piliers.

« Au cours de cette formation, nous avons développé le thème sur les cinq piliers de la cohésion de l'équipe au sein de l'entreprise, sur lesquels les managers doivent s'appuyer afin de garantir son épanouissement. Il s'agit notamment des questions de valeur, d'orientation, d'organisation, de communication et des moyens dont dispose l'entreprise pour atteindre les résultats », a indiqué le conférencier, Alban Sylvère Besse, fondateur Bevolus consulting.

Franck Davy Ngandzi Ndéké, l'un des participants, a apprécié cet atelier : « J'ai appris beaucoup de choses au cours de cette formation. Par exemple, pour évoluer au sein d'une entreprise et envisager les résultats, il faut une synergie. Désormais, si je dirige une équipe faible, je saurai comment la rendre efficace pour garantir la gestion axée sur les résultats ».

Par ailleurs, Nanette Ndétiri, satisfaite de la formation, a indiqué : « A l'occasion de cette formation, nous avons appris à travailler en équipe et à collaborer afin d'avoir une vision commune capable d'apporter une valeur ajoutée à nos entreprises respectives. De même, nous avons appris à être performants dans l'entreprise pour la faire avancer. Je suis persuadé que cette formation va changer ma carrière professionnelle ». Bevolus consulting a pour mission d'accompagner des personnes, des groupes et des organisations, dans leur quête de performance et dans la mise en œuvre des projets. Le cabinet encadre aussi en Masterclass intra-entreprises.

Firmin Oyé

SALON DE L'ARTISANAT

Le public intéressé par la qualité des produits

Ouvert le 4 mars dernier, le salon de l'artisanat féminin se comporte tant bien que mal, et les produits présentés par les artisanes attirent les visiteurs.



Une vue des stands/Photo Adiac

Selon la première évaluation à mi-parcours faite le 7 mars par le directeur général de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA), Serge Gaston Mondélé, en trois jours, l'exposition se poursuit normalement et la clientèle augmente au fil des jours que le public découvre l'exposition. Dans les stands, le génie créateur des artisanes congolaises est bien apprécié par les visiteurs, même si les ventes restent encore timides, estiment les artisanes. « Nous avons lancé officiellement cette exposition-vente, le 4 mars, par l'ouverture technique des stands. En trois jours seulement, nous sommes le 7 aujourd'hui, plus de cinq cents

personnes ont déjà visité les stands, et les artisanes ont fait un chiffre d'affaires d'environ deux millions francs Cfa. Je suis vraiment satisfait à mi-parcours », a précisé Serge Gaston Mondélé.

Pour leur part, certaines artisanes pensent qu'en dépit de la mévente, le plus important pour elles est que le marché découvre leur créativité.

« Les gens visitent les stands mais achètent timidement les articles. Mais nous sommes bien conscientes que cela est dû à la crise économique qui continue de sévir dans le pays. Le plus important pour nous est que le public découvre notre génie créateur

et notre savoir-faire », a confié Lydie Solo, une jeune perlière.

Pour l'Agence nationale de l'artisanat, cette exposition rentre dans le cadre du plan stratégique de la promotion de l'artisanat initié par le gouvernement, dont de nombreuses activités sont en gestation.

Dans quelques mois, a indiqué le directeur général de l'ANA, seront organisées, entre autres, la deuxième édition du salon des métiers du bois ainsi qu'une exposition artisanale qui réunira des artisans venus de tous les départements du pays.

A noter que ce salon de l'artisanat féminin sera clôturé le 14 mars prochain.

F.O.



Un fournisseur unique pour votre bureau












Agence Pointe-Noire
98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz




Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures




SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI





POINTE NOIRE : Tél. : +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net

BRAZZAVILLE : Tél. : +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes à l'honneur à Ouenzé

Le député de Ouenzé I, Juste Désiré Mondélé, a rassemblé les femmes des quartiers 51, 54 et 59 autour d'un repas le 8 mars, dans l'enceinte de la mairie du cinquième arrondissement de Brazzaville.

Habillées en pagne, les femmes ont répondu nombreuses à l'invitation de leur député. « C'est un jour très important pour les femmes. Nous avons tenu à leur témoigner simplement notre amour, notre affection et aussi tout notre respect. C'est une occasion pour leur dire toute notre gratitude. Merci pour tout ce que vous faites dans nos différents quartiers. Ce sont elles qui maîtrisent les équilibres de notre société. Elles éduquent les enfants, au-delà la société », a

« La femme est elle-même, c'est l'être semblable que Dieu a créé pour l'homme. Dans nos maisons, nos foyers, au travail, dans la rue, au marché, partout où la femme se retrouve, elle doit montrer l'exemple parce que, éduquer une femme, c'est éduquer toute une nation »

signifié le secrétaire général du Club 2002, Parti pour l'unité et la République, Juste Désiré Mondélé, précisant que les femmes représentent la colonne vertébrale de la société.

Une initiative saluée par les femmes de Ouenzé. Habitant le quartier 51, Marie Béatrice Ebaka, pense qu'il ne s'agit pas de porter le pagne ou de manger ce jour. « La femme est elle-même, c'est l'être semblable que Dieu a créé pour l'homme. Dans nos maisons, nos foyers, au travail, dans la rue, au marché, partout où la femme se retrouve, elle doit montrer l'exemple parce que, éduquer une femme, c'est éduquer toute une nation », a-t-elle dit.

Elle a, par ailleurs, rappelé aux femmes que la parité tant souhaitée ne devrait pas être perçue comme un simple slogan d'autant plus que leur combat est de faire en sorte que l'élite féminine soit représentée dans toutes les instances de prise de décisions. « Je demande à notre député qu'il soit toujours ce qu'il est, qu'il continue à en faire davantage parce que nous sommes derrière lui et le soutenons en tant que notre fils. Il n'est pas à son premier geste, il le fait même pen-



dant les fêtes. Il nous a honorés parce qu'il a de la considération pour la femme », a expliqué Marie Béatrice Ebaka.

Même son de cloche du côté de Geneviève Manguébé qui a eu des

mots justes pour remercier le député : « Aujourd'hui 8 mars, c'est notre journée. Comme d'habitude, notre député a bien voulu rester à notre côté en nous rassemblant, surtout nous qui n'avions

Juste Désiré Mondélé réceptionnant un présent des femmes Adiac plus d'occasions de faire de sorties à cause de l'âge avancé. C'est donc une grande joie, merci député, que Dieu continue de vous accompagner. »

Parfait Wilfried Douniama

Édification sur leurs droits

Une journée de sensibilisation et de mobilisation a été organisée le 7 mars à la mairie du sixième arrondissement de Brazzaville à l'intention des membres de l'association Femmes sociales de « Talangai » et femmes leaders de « Ouenzé ».

Rassemblées au sein de ces associations, les femmes de ces deux arrondissements n'ont pas voulu rester en marge de la célébration de la journée du 8 mars, consacrée à la défense de leurs droits. Elles ont été sensibilisées, à travers trois communications axées sur « Les droits de la femme », « L'autonomisation de la femme au Congo » et « Je suis de la génération d'égalité : levez-vous pour les droits de la femme ».

Exposant sur l'autonomisation de la femme au Congo, Giclette Kosso a rappelé qu'en dépit des initiatives entreprises par des femmes dans ce sens, il y a encore des pesanteurs qui en influencent. « Les femmes représentent plus de 51% de la population congolaise, ce qui est déplorable, c'est qu'il existe un fossé considérable entre les hommes et les femmes dans la vie active alors qu'elles sont plus nombreuses. La femme doit faire de son mieux pour être indépendante financièrement », a laissé entendre Giclette Kosso, précisant que l'autonomisation de la femme



Les officiels Adiac

au Congo a encore beaucoup à fournir pour que l'on soit à mesure de la clamer haut et fort. Développant de son côté le thème : « Je suis de la génération d'égalité : levez-vous pour les droits des femmes », la présidente d'honneur des Femmes sociales, Vanessa Obambi Mountou, est revenue, entre autres, sur la journée du 8 mars, officialisée par les Nations unies en 1977. Il s'agit, d'après elle, d'une journée d'action, de sensibilisa-

tion et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice. C'est également, a-t-elle poursuivi, une occasion de mettre en avant les initiatives qui placent les femmes au cœur de la création.

Analysant la situation nationale, Vanessa Obambi Mountou a indiqué que les travaux champêtres sont effectués à 70% par les femmes qui échangent leur récolte sur le marché à des prix, dit-elle,

sous-estimés par rapport aux coûts des produits manufacturés de même valeur d'usage. Dans les administrations, elle a estimé à peine 30% le nombre de femmes ayant accès à des postes de responsabilité et autour de 17% celles qui sont présentes dans la sphère politique.

Insistant sur la journée du 8 mars : « Génération d'égalité, levez-vous pour les droits de la femme », elle a souligné la nécessité de considérer cet évé-

nement comme un moment de lutte devant permettre de faire évoluer la conscience collective autour des déficits qui restent encore à combler, le but étant de faire en sorte que tous les droits sociaux deviennent aujourd'hui des acquis réels pour la femme.

Parmi des avancées réalisées au Congo, l'oratrice a cité la création du Conseil consultatif de la femme et la prise en compte des questions du genre à 30% pour toute investiture dans le cadre de la nouvelle loi électorale. « Rome n'a pas été construite en un jour, je pense que du temps de nos ancêtres à aujourd'hui, nous sommes en train d'évoluer... Continuons la lutte, continuons les échanges et autres, nous sommes sûres que ce n'est pas pour demain mais que cela arrivera. Il faut toujours continuer de croire qu'un jour on aura l'égalité et l'on pourra avoir une femme présidente », a conclu Vanessa Obambi Mountou, chargée des cours à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines.

P.W.D.

JOURNÉE DU 8 MARS

Les volleyeuses de Brazzaville échangent sur l'aire de jeux

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, un mini tournoi de volleyball a été organisé à Brazzaville par l'association Sara attaque pour des générations épanouies (Sage), en partenariat avec la ligue de Brazzaville et la Fédération congolaise de volleyball (Fecovo).



La capitaine de la DGSP reçoit le trophée des mains des organisateurs/Adiac

L'objectif de cette compétition réservée aux femmes était de réunir certaines équipes de volleyball de Brazzaville afin de leur permettre non seulement de discuter sur la place de la femme dans ce sport mais aussi de partager des expériences tout en célébrant, en symbiose, la journée dite de la femme en jouant au volleyball. « Nous avons pensé que le 8 mars est un jour de lutte pour les droits de la femme, et nous avons profité de cette occasion pour permettre aux filles de s'exprimer et d'échanger autour de leur sport. Nous les anciennes joueuses ont saisi l'opportunité pour leur parler à cœur ouvert et nous croyons qu'elles prendront conscience de l'importance de pratiquer ce sport. Nous avons d'ailleurs créé une plateforme d'échange permanente », a signifié Sara Ahoui, présidente de l'association Sage.

Remporté par les dames de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), ce tournoi dont le thème était « Le volleyball plus qu'un jeu, une vie », a permis, outre la DGSP, aux joueuses du centre de formation Jean Claude Mopita (JCM), deuxième au classement et à celles de Kinda Odzoho, troisième, de se mettre en jambe concernant les prochaines journées des championnats départementaux. Invitant les femmes à plus d'abnégation dans leurs différentes tâches dans le volleyball, le président de la ligue départementale de cette discipline, Simon Massamouna, a souhaité que ce rendez-vous soit une fois de plus respecté l'année prochaine. Notons qu'au terme de la compétition, des trophées et enveloppes ont été remis aux équipes ayant participé à ce tournoi. La Fecovo a également saisi cette occasion pour remercier l'engagement de Sara Ahoui en lui offrant un trophée symbolique.

Rude Ngoma

Message du secrétaire général de l'ONU António Guterres

« Ces dernières décennies, les droits des femmes ont énormément progressé : pensons notamment à l'abolition de lois discriminatoires, ou encore à l'augmentation du nombre de filles qui vont à l'école. Mais voilà que ces droits subissent le contre-choc d'un puissant effet de réaction. Dans certains pays, la protection juridique contre le viol et la violence domestique s'affaiblit ; les droits des femmes en matière de sexualité et de procréation sont menacés.

Tout cela parce que l'égalité des genres est, fondamentalement, une question de pouvoir. Des siècles de discrimination systématique et de patriarcat profondément enraciné ont créé des rapports de force extrêmement déséquilibrés entre les genres dans nos systèmes économiques et politiques, dans nos entreprises et dans nos cultures.

Cela nous touche toutes et tous profondément et entrave notre capacité de faire face à toute une série de défis et de menaces, qu'il s'agisse de parvenir à une mondialisation équitable qui profite à toutes et à tous, de mettre fin à l'épidémie de violence contre les femmes ou de bâtir des sociétés pacifiques et sûres. Nous devons également combler d'urgence le fossé numérique entre les femmes et les hommes, qui menace d'asseoir les inégalités entre les genres dans les sociétés et les économies pour les décennies à venir.

Les femmes n'occupant toujours qu'un quart des sièges des parlements du monde entier, la représentation politique est la preuve la plus flagrante du déséquilibre des rapports de force. C'est pourquoi la parité femmes-hommes à l'ONU est l'une de mes grandes priorités : nous y sommes parvenus aux postes de direction, deux ans avant la date que nous nous étions fixée. À l'avenir, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que les femmes soient représentées dans tous les processus de prise de décisions de l'Organisation, y compris dans les processus de paix. Je plaiderai également auprès des États Membres pour l'abrogation de toutes les lois discriminatoires, pour la participation égale des femmes et des hommes dans tous les domaines, pour une protection accrue contre la violence et pour des économies plus inclusives.

L'égalité des genres est un moyen de redéfinir et de transformer les rapports de force de sorte que toutes et tous soient gagnants. Le moment est venu

d'arrêter de vouloir changer les femmes et de commencer à changer les systèmes et les rapports de force qui les empêchent de réaliser leur potentiel. Le XXI^e siècle doit être le siècle de l'égalité femmes-hommes. Nous devons répondre à l'appel et agir pour qu'il en soit ainsi. »

Yvette Reine Nzaba

C'est pourquoi la parité femmes-hommes à l'ONU est l'une de mes grandes priorités : nous y sommes parvenus aux postes de direction, deux ans avant la date que nous nous étions fixée.

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 09 AU 15 MARS

MARDI 10 MARS

15H00 ACROBATIE : IXAKENE DE CAROLINA RAMIREZ
18H30 CINE SPECIAL : UNE INTIME CONVICTON (50 ans OIF)

MERCREDI 11 MARS

15H00 DEBAT D'IDEES : EROSION HYDRYQUE ET SON IMPACT SUR LE DEVELOPEMENT
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : SOIREE MALIENNE (50 ans OIF)

JEUDI 12 MARS

15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : CREOLITE ET FRANCOPHONIE CHEZ MARYSE CONDE (50 ans OIF)
18H00 THEATRE : DJON BE SINI DON ? QUI CONNAÎT L'AVENIR ? - MALI (50 ans OIF)

VENDREDI 13 MARS

19H00 EMISSION : RADIO CABARET

SAMEDI 14 MARS

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE ET RENCONTRES DE SCRABBLE)
15H00 CINEMA : GRAVE ERREUR 1&2

DIMANCHE 15 MARS

07H00 FITNESS : Y'ELLO FITNES
17H30 DIMANCHE A LA CAFET' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

DJON BE SINI DON
JEUDI 12 MARS - 18H00



JOURNÉE DU 8 MARS

Première participation de la reine Ngalifourou à l'évènement

Depuis que le Congo célèbre la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars de chaque année, la reine Ngalifourou du royaume Téké n'avait jamais pris part aux festivités.



Des femmes ministres autour de la reine Ngalifourou le cadre des festivités du 8 mars signifie qu'elle aussi s'est levée pour les droits des femmes qui ont un rôle à jouer dans le développement de notre pays », a indiqué la ministre en charge de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo.

Parée de ses vêtements traditionnels assortis des accessoires ancestraux de royauté, elle s'est fait remarquer sur le boulevard Denis-Sassou-N'Guesso à Madingou le 8 mars pour la première fois de l'histoire, en compagnie des dignitaires du royaume. « Nous saluons la présence parmi nous de la reine Ngalifourou qui nous vient pour la première fois », a souligné la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, dans son mot de circonstance précisant qu'aucune femme n'est mise de côté dans le combat pour l'autonomisation. Tour à tour, les anciennes ministres ainsi que celles en fonction se sont succédé pour la saluer d'un claquement de main comme le veut la tradition. « La toute première présence de la reine Ngalifourou dans

Assurément l'onction de celle dont le nom (Ngalifourou) signifie « maîtresse du feu » a un rôle important à jouer dans l'accompagnement des femmes pour leur autonomie qui, selon Antoinette Sassou N'Guesso, ne pourra être mesurée qu'au regard de l'implication de la femme congolaise elle-même dans le processus de production et de l'accroissement de la richesse nationale.

Rominique Makaya

Des élèves du lycée Lumumba sensibilisés aux violences faites à la femme

La Fondation Jaurel Angama a organisé le 7 mars une journée de sensibilisation des élèves du lycée Emery Patrice Lumumba sur le thème : « Les violences faites aux femmes dans la société. »

Une thématique développée par la coordinatrice de Network of African entrepreneurs, Rachel Kombela, appuyée par la présidente de la « Mutuelle femme nantie », Lauricia Bideb. En effet, les échanges ont tourné autour des violences faites aux femmes en milieu scolaire et professionnel, des pratiques qui ne favorisent pas l'égalité des chances. Ancienne élève du lycée Emery Patrice Lumumba, Rachel Kombela a partagé son témoignage sur les violences en milieu scolaire avec les participants, expli-

disons non !!! Stop. Nous avons demandé aux filles de toujours dénoncer ces pratiques quand elles en sont victimes, voir les parents, se rapprocher de la direction, voir la police ou même des associations et mouvements pour les droits de femmes », a dit Rachel Kombela. Certaines de ces mauvaises pratiques dont le harcèlement sont observées au sein de cet établissement. « Je suis l'un des responsables du syndicat des élèves dans cet établissement. Les jeunes filles viennent souvent me voir pour dénoncer des mauvaises pratiques dont elles sont victimes, mais lorsque nous apportons le problème à l'administration, il n'y a jamais eu de suite », s'est plaint un jeune du lycée Lumumba. Créée en 2015, la Fondation Jaurel Angama s'est assignée, entre autres objectifs, lutter



Les officiels posant avec les participants/Adiac

quant que l'inégalité entre homme et femme est principalement nourrie par des injustices, des violations et le non-respect des droits de la femme.

Elle a aussi édifié les jeunes filles sur les violences physiques, physiologiques, verbales, sexuelles et économiques. Selon elle, le but d'une violence est d'avoir le contrôle et le pouvoir sur un autre, le dominer, l'apeurer et le dévaloriser en lui faisant comprendre systématiquement qu'il est inférieur. « Alors nous

contre la fracture sociale au Congo. « Mars est le mois où les femmes revendiquent leurs droits. C'est pourquoi nous avons pensé sensibiliser les élèves du lycée Emery Patrice Lumumba aujourd'hui. Le 28 mars, nous serons face aux étudiants de la faculté de sciences économiques où nous allons échanger sur la thématique des violences faites à la femme en milieu étudiant », a indiqué Jaurel Angama.

Parfait Wilfried Douniama

N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO Notre route, notre avenir



La Congolaise des Routes (LCR) vous informe qu'à compter du mercredi 11 mars 2020, nous mettrons en place le poste de pesage de Moukondo (Dolisie) sur la RN1. Les autres postes de pesage entreront progressivement en service au cours des prochaines semaines.

Les poids lourds devront obligatoirement passer par les postes de pesage et respecter la limite de charge de la zone CEMAC ci-dessous.

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES ARTICULÉS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSIEUX	CHARGE LIMITE EN KG		
	T11S1	PTAC: 39 000 ESSIEUX AVANT: 13 000 ESSIEUX SIMPLE: 13 000 ESSIEUX SIMPLE: 13 000		
		T11S2	PTAC: 47 000 ESSIEUX SIMPLE AVANT: 13 000 ESSIEUX SIMPLE: 13 000 TANDEM: 21 000	
			T11S3	PTAC: 43 000 ESSIEUX AVANT: 13 000 ESSIEUX SIMPLE: 13 000 TRIDEM: 27 000
				T12S1
	T12S2			PTAC: 50 000 ESSIEUX AVANT: 13 000 TANDEM: 21 000 TANDEM: 21 000
		T12S3		PTAC: 50 000 ESSIEUX SIMPLE AVANT: 13 000 TANDEM: 21 000 TRIDEM: 27 000
			T12S4	PTAC: 50 000 ESSIEUX SIMPLE AVANT: 13 000 TANDEM: 21 000 QUADEM: 27 000

CHARGES LIMITES POUR VEHICULES PORTEURS

CATEGORIES DE VEHICULES	DESIGNATION DES ESSIEUX	CHARGE LIMITE EN KG	
	P11	PTAC: 26 000 ESSIEUX AVANT: 13 000 ESSIEUX SIMPLE: 13 000	
		P12	PTAC: 34 000 ESSIEUX SIMPLE AVANT: 13 000 TANDEM: 21 000
			P13
	P22		PTAC: 42 000 TANDEM AVANT: 21 000 TANDEM: 21 000
		P23	PTAC: 48 000 TANDEM AVANT: 21 000 TRIDEM: 27 000

En cas de dépassement, les véhicules en surcharge seront susceptibles d'être verbalisés conformément à l'article 12 et 18.B de la Loi n°7-2004 (cf. doc joint) et, une fois l'amende acquittée devront soit faire demi-tour avant de rentrer sur la RN 1, soit délester avant de passer le poste de péage.

Cette démarche est impérative pour la pérennisation du patrimoine routier.

Nous vous informons également que nous mettons en place des stations de pesage mobile qui seront positionnées aléatoirement le long de la RN1 pour éviter les surcharges entre les péages.

Les informations sont disponibles sur notre site internet www.lacongolaisedesroutes.cg ou via nos pages Facebook et LinkedIn.

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservez notre route, pour protéger notre avenir

JOURNÉE DU 8 MARS

La femme congolaise invitée à prendre conscience des défis du genre

A Madingou, dans le département de la Bouenza, la Journée internationale des droits des femmes a été placée sous le patronage de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de l'événement.

La cérémonie commémorative de la fête du 8 mars a été marquée par un grand défilé sur le boulevard Denis Sassou N'Guesso ayant mobilisé des centaines de femmes de toutes catégories sociales confondues venues des différents départements du Congo.

Hormis la traditionnelle parade féminine, des discours ont été prononcés, une occasion pour les femmes de faire le bilan de leur situation dans la société et de revendiquer plus d'égalité en droits. Des appels ont été lancés pour renforcer les actions en vue de mettre fin aux obstacles qui freinent encore l'atteinte de l'égalité des sexes et empêchent les femmes à jouir pleinement de leurs droits fondamentaux.

« La nécessaire conquête de cette égalité tant proclamée ne peut être une réalité tangible que si les droits à l'éducation, au travail, aux soins de santé de qualité, à l'accès aux postes politiques et administratifs... sont respectés. C'est donc la pleine jouissance de tous ces droits qui permettra à la femme de devenir véritablement autonome sur tous les plans », a déclaré la première dame du Congo.

Cette autonomie ne pourra se mesurer, a-t-elle précisé, qu'au regard de l'implication de la femme congolaise elle-même dans le processus de production et d'accroissement de la richesse nationale. « Le temps est venu de transformer les paroles en actes », a-t-elle précisé.

Aucun pays n'a encore atteint l'égalité des sexes

Pour la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, cette commémoration permet « d'assurer un suivi progressif de l'amélioration de la condition de la femme et de mesurer son implication dans l'évolution de l'humanité autour de plusieurs thématiques ».

La réflexion étant centrée sur le thème qui intègre la campagne de l'ONU femme, Jacqueline Lydia Mikolo pense que ce thème est « révélateur d'un réel besoin de renforcer les actions en vue de mettre fin aux obstacles qui freinent encore l'atteinte de l'égalité des sexes et empêchent aux filles et aux femmes de jouir pleinement de leur droits fondamentaux ». Car, « en dépit des avancées sans précédent réalisées dans plusieurs domaines, aucun pays n'a encore atteint l'égalité des sexes », a fait savoir la



Un échantillon des femmes décorées/crédit photo adiac

ministre. « C'est d'une part une invite à une appréciation de la pleine mesure du chemin parcouru par les femmes à travers le monde en général et au Congo en particulier et d'autre part, l'évaluation des efforts engagés pour leur équilibre et leur épanouissement ».

C'est l'occasion, selon elle, pour les femmes du Congo de prendre conscience des défis qui restent à relever, ainsi que des opportunités qui leur sont offertes, de réaliser que « chacune de nous a son rôle à jouer dans la construction et le développement de notre pays pour garantir des lendemains meilleurs aux générations futures ».

Après avoir livré le message du secrétaire général de l'ONU, le coordonnateur résident des Nations unies, Chris Mburu, a indiqué qu'au Congo, des avancées « notoires » ont été observées dans le cadre de la promotion et de la protection des droits des femmes.

Pour l'ONU, la Journée internationale des femmes est aussi l'occasion de réaffirmer son attachement aux valeurs inscrites dans sa charte et repris dans l'agenda 2030 sous le chapeau de l'Objectif de développement durable 5 qui consacre, a-t-il rappelé, « l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et filles ».

La parité homme-femme à l'ONU étant l'une de ses priorités, le représentant a promis, à l'avenir, de tout faire pour que « les femmes soit représentées dans tous les processus de prise de décision de l'organisation, y compris dans le processus de paix ». L'égalité des genres, a-t-il conclu, « est un moyen de redéfinir et de transformer les rapports de forces. »

Appel à la production agricole

La fête a également pris un ton particulier avec l'invite faite à la femme congolaise de s'engager

résolument dans la production locale. Prenant la parole au nom de la société civile, Joséphine Tsika, a souligné le rôle « crucial » que jouent les femmes de la Bouenza, qui sont, d'après elle sur tous les fronts. « Avec leur dynamisme, elles font du département de la Bouenza le grenier agricole du Congo ».

Par ailleurs, cette production locale, a-t-elle poursuivi, « ne doit

pas s'arrêter à l'agriculture, et à l'élevage, mais doit s'étendre jusqu'à la valorisation de la production artisanale et scientifique. »

Elle estime que « l'engagement des femmes fait appel au droit qui veut dire l'arrêt des violences à l'égard des femmes. Il s'agit de rendre la dignité aux femmes de la Bouenza, et que tout le monde respecte les

droits fondamentaux indiqués par les Nations unies ».

S'agissant des femmes de la Bouenza, Joséphine Tsika a rappelé qu'elles représentent 51,9% de la population de ce département, et elles constituent 60,1% des actifs agricoles et 80% assurent la production vivrière ainsi que la quasi-totalité de la transformation traditionnelle des produits.

Le 8 mars 2020 a été placé sous le thème : « Je suis de la génération égalité : levez-vous pour les droits des femmes », et au plan national : « La femme congolaise engagée dans la production locale ».

La journée du 8 mars a, entre autres objectifs, de reconnaître les victoires et les avancées réalisées en matière de revendications des droits de la femme. C'est le sens à donner à la décoration d'un échantillon de femmes par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Elles ont reçu, dans l'ordre du dévouement congolais, des grades de commandeur, d'officier, de chevalier, de la médaille d'honneur et de bronze.

La fête s'est clôturée par un dîner offert par la première dame du Congo.

Yvette Reine Nzaba

« Le temps est venu de transformer les paroles en actes »,



AfricSearch Togo recrute pour
Le Fonds Africain de Garantie et de
Coopération Economique (FAGACE) :
UN DIRECTEUR GENERAL (H/F)



Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) est une Institution Financière Internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés.

Lieu du poste : Cotonou (Bénin)

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur Général est garant de la gestion technique, financière et administrative du Fonds et le représente devant les tiers.

Principales missions et Responsabilités

- Préparer et soumettre à l'adoption du Conseil d'Administration, le budget, les états financiers, le rapport annuel et le plan de développement du Fonds;
- Doter et optimiser les compétences et motiver le personnel du Fonds, dans le cadre de la politique définie par le Conseil d'Administration;
- Mettre en œuvre la politique d'investissement et de gestion des ressources du Fonds;
- Mettre en place un plan stratégique qui sera approuvé par les instances du Fonds.

Profil recherché

- Avoir un diplôme de niveau BAC + 5 dans l'un des domaines suivants: Banque, Economie, Finance, Gestion d'entreprise, Management, Droit des Affaires, Statistiques, Planification, ou Gestion de projets ou équivalent;
- Disposer d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle, dont cinq (5) ans au moins à la tête d'une Institution Financière Nationale ou Internationale ou d'une Administration Publique chargée des affaires économiques et financières;
- Etre âgé de 35 ans au moins à 65 ans au plus au 31 décembre 2019;
- Etre ressortissant d'un des 14 Etats membres à l'exclusion des pays non éligibles (le Bénin, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal et le Togo);
- Maîtriser le français (parlé et écrit) et avoir une bonne connaissance de l'anglais et/ou du portugais (un atout).

Pour postuler

Envoyer votre dossier de candidature à l'adresse infotg@africsearch.com ou à AfricSearch Togo 63, Bd du 13 janvier BP : 81793. Tél.: (228) 22 20 21 04 en indiquant les références du poste à pourvoir.

Date limite de dépôt des candidatures, le 26 Mars 2020 à 18h00 TU.

Retrouvez le descriptif du poste et la composition du dossier de candidature sur les sites : www.africsearch.com et www.le-fagace.org.

FOOTBALL

Le week-end des Diabls rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Croatie, 26^e journée, 1^{re} division

Après trois matches sans victoire (2 défaites et 1 nul), Osijek renoue avec le succès 2-0 face à Varazdin, la lanterne rouge. Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré en jeu à la 73^e, alors que son équipe avait déjà fait la différence.

Osijek compte encore un point de retard sur la 4^e place, 3 sur la 3^e et 5 sur la seconde place.

Ecosse, 30^e journée, 1^{re} division

Celvid Dikamona était titulaire lors du match nul arraché par Heart of Midlothian face à Motherwell (1-1). Averti à la 61^e.

Espagne, 31^e journée, 2^e division

Sans Jordi Mboula, absent, Huesca bat Fuenlabrada 2-0. Et reste au contact du podium.

Espagne, 27^e journée, 3^e division, groupe 4

La réserve de Séville est tenue en échec par Villarrobledo (2-2). Baron Kibamba était titulaire en défense centrale.

France, 28^e journée, 1^{re} division

Rennes corrige Montpellier (5-0). Christ-Emmanuel Faitout Maouassa a ouvert le score d'une belle frappe du droit (7^e). Sa deuxième réalisation consécutive, la troisième de la saison.

Au milieu, Eduardo Camavinga, associé à Steven Nzonzi, a délivré une passe décisive à Tait à la 68^e.

Stanley Nsoki est resté sur le banc lors de la victoire de Nice dans le derby de la Côte d'Azur face à Monaco (2-1).

Belgique, 29^e journée, 1^{re} division

Marvin Baudry n'était pas dans le groupe de Zulte-Waregem, humilié au Parc Astrid par Anderlecht 0-7. Senna Miangué est entré à la 78^e lors du match nul concédé par le Standard de Liège face à Saint-Trond (0-0).

Désormais qualifié, Guy Mbenza n'était pas retenu dans le groupe du Cercle, vaincu dans le derby par le FC Bruges (1-2).

Belgique, finale aller des play-offs, 2^e division

Sans Dylan Saint-Louis ni Prince Ibara, le Beerschot Wilrijk bat Louvain (1-0). Match retour le 14 mars. Notons que c'est le troisième match consécutif manqué par Ibara, dont la dernière apparition date du 14 février.

Belgique, 24^e journée, 3^e division



Mavis chibota célèbre son égalisation face à Dunav (DR)

Sans Jordan Massengo, blessé, le RWDM prend un point à Visé (1-1). Les Bruxellois sont 6^e à quatre longueurs du 4^e.

Bulgarie, 24^e journée, 1^{re} division

Alors que le Dunav 2010 avait ouvert le score sur une énorme bévée du gardien de Ludogorets, Mavis Tchibota a égalisé, du droit, à la 13^e, inscrivant son 4^e but de la saison.

A la 32^e, il déborde côté droit et sert en retrait Keseru pour le 4-1. Une grosse frappe, au ras du poteau, à la 76^e avant d'être remplacé à la 78^e. Bradley Mazikou et le CSKA Sofia battent le Beroe et Gaius Makouta (2-0). Les deux Congolais étaient titulaires et le latéral gauche est à l'origine du second but de son équipe.

Arrivé au club le vendredi 6 mars, Dominique Malonga était sur le banc lors du match nul concédé par le Lokomotiv Plovdiv face à la lanterne rouge, le Vitosha Bistrita (1-1).

Au classement, Ludogorets reste largement en tête avec 9 points d'avance sur le trio composé du Levski Sofia, du Lokomotiv Plovdiv et du CSKA Sofia. Septième, Beroe est à égalité de points avec le 6^e (37). Le Tsarsko Selo est 11^e avec 22 points.

Allemagne, 25^e journée, 2^e division

Bochum prend un point à Darmstadt (0-0). Sylvester Ganvoula était

titulaire : combatif, mais sevré de ballons offensifs, il a placé une tête au-dessus sur corner à la 70^e.

Avec ce 9^e match nul de la saison, Bochum n'avance pas vraiment au classement : 15^e et premier non relégable avec 3 points d'avance sur le 16^e.

Angleterre, 37^e journée, 2^e division

Bristol City est tenu en échec par Fulham (1-1). Han-Noah Massengo a joué l'intégralité du match. Bristol reste 7^e à deux points de la 6^e place, synonyme de play-offs.

Angleterre, 37^e journée, 3^e division

Sur sa pelouse, Accrington s'incline 1-2 face aux Tranmere Rovers, un mal-classé. Remplaçant, Offrande Zanzala est entré à la 61^e.

Angleterre, 37^e journée, 4^e division

Déplacement frustrant pour Morecambe et Christoffer Mafoumbi, défait 0-1 à Newport County sur un terrain de rugby peu en adéquation avec la pratique du football.

Le portier congolais, attentif sur sa ligne pendant la première période, a failli marquer le premier but de sa carrière : à l'entrée de sa surface, il dégage au loin le cuir qui rebondit devant les seize mètres adverses et prend le chemin des buts. Il faut une parade spectaculaire de King, qui détourne en corner.

Après la pause, l'international congolais est décisif sur une reprise

sur le banc.

Angleterre, 37^e journée, 2^e division

Vendredi soir, en match avancé de cette 37^e journée, Nottingham Forest avait l'occasion de s'approcher au podium à l'occasion de la réception de Millwall. Mais Brice Samba et ses coéquipiers ont lourdement chuté. Le portier s'est d'abord incliné sur une tête plongeante de Smith, sur laquelle le natif de Linzolo est un peu statique (20^e). Six minutes plus tard, légèrement masqué par sa défense, Samba est scotché par un tir chirurgical de Molumby, avant que Smith ne signe un doublé de la tête sur corner (33^e).

Trois buts en treize minutes que Forest ne parviendra pas à effacer malgré une nette domination.

Le portier congolais, qui n'avait plus encaissé autant de pions depuis le naufrage du 14 décembre face à Sheffield Wednesday, a été averti à la 79^e pour contestation.

Bulgarie, 24^e journée, 1^{re} division

En déplacement à Varna, Tsarsko Selo s'incline face au Chernomorets (0-1). Dylan Bahamboula était titulaire. Le club basé à Sofia est 11^e avec 22 points.

France, 25^e journée, 3^e division

Dunkerque abandonne deux points à domicile face à Villefranche (1-1). Randi Goteni a joué toute la rencontre.

Le match entre Quevilly-Rouen et Bastia-Borgo (Cédric Odzoumo) a été reporté en raison des raisons climatiques.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

La famille Ntsila, Marceline, Caroline et Ange Paris Madzoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur belle-fille et épouse Melissa Mavila, survenu en France le lundi 2 mars 2020. Personne n'oubliera ses mains tendues vers les autres et c'est à notre tour de joindre les nôtres pour lui rendre hommage. Que ton âme repose en paix.



Thomas Makéla et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de son épouse, Lovely Berlande Louvouandou, survenu le 29 février à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°75, rue Alexandrie à Baongo (croisement avec l'avenue des 5 chemins).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

jeudi 12 mars 2020 :

9h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé ;

10h00 : recueillement au domicile familial ;

12h00 : messe de requiem en la paroisse St-Pierre-Claver ;

14h00 : départ pour le cimetière privé de Samba-Alphonse ;

16h30 : retour et fin de cérémonie.



REMERCIEMENT

Au nom de la famille, Ongombe, Mme Marie Thérèse Avemeka remercie du fond-du cœur, parents, amis et connaissances pour le soutien multiforme apporté de loin ou de près, suite au décès de Mme née Avouli Agnès, survenu le 14 février 2020 à Brazzaville.

Ces remerciements sont accompagnés de prières incessantes et de pensée très personnelles.

Les « Amis courtiers de Baongo » ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Constant Mountsoumba,



survenu le 23 février 2020 au CHU de Brazzaville. La veiller mortuaire se tient au n°26 de la rue Ngabi Barthélémy à Moukondo-Mazala, vers le Comus. L'inhumation est fixée à une date ultérieure.

ELIMINATOIRES CAN 2021

Du nouveau dans la pré-liste de Valdo contre ESwatini

Le sélectionneur des Diables rouges a présélectionné trente joueurs pour préparer la double confrontation contre ESwatini comptant respectivement dans le cadre des troisièmes et quatrièmes journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, Cameroun 2021. Des nouveaux joueurs sont convoqués d'autres font leur retour et quelques absents.

Valdo Candido avait promis du sang nouveau par rapport à l'équipe qui avait livré les deux premières journées des éliminatoires de la CAN et il a tenu sa promesse. Sur la liste des pré-convoqués figurent de nouveaux noms comme Warren Tchibembé, Bradley Mazikou, Sena Miangué et Erwann Ofouya, lesquels s'apprentent à fêter leur première sélection. A côté de ceux-ci s'ajoutent d'autres que les Congolais avaient perdu de vue et font leur retour. C'est le cas de Scott Bitsindou. Ce joueur connaît aussi bien l'ambiance de l'équipe nationale d'autant plus qu'il avait participé avec les Diables rouges à la phase finale de la Coupe d'Afrique des moins de 20 ans au Sénégal en 2015.

Giovanny Elvia Ipamy retrouve lui aussi la sélection. L'ancien joueur de l'Etoile du Congo, formé au Centre national de formation de football, était convoqué pour la première fois en sélection par Pierre Lechantre lors de la double confrontation contre la Zambie grâce à sa pointe de vitesse. Mais il avait disparu des radars de la sélection depuis son match manqué au stade de l'Unité Kintélé (1-1) dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2017.

Pour cette double confrontation, Valdo Candido comptera sur le talent et la détermination de Thie-



Harvy Itali Ossété et Ravy Tsouka parmi les présélectionnés/Adiac

vy Bifouma pour se rapprocher d'une qualification. Le capitaine des Diables rouges avait manqué les deux dernières sorties des Diables rouges respectivement contre le Sénégal et la Guinée Bissau. Sans lui, l'équipe nationale n'est plus la même.

La Fédération congolaise de football a, par ailleurs, levé la sanction qui pesait sur Merveil Ndockyt et Mavis Tchibota. Ces deux joueurs

avaient écopé d'une sanction disciplinaire pour l'absence non justifiée lors du match Thaïlande-Congo. Ce qui les a obligé de suivre la prestation de leurs coéquipiers à distance.

Enfin sur la pré-liste de Valdo, on note quelques absents comme Dur-el Avounou, Juvhel Tsoumou, Marvin Baudry... les Diables rouges devraient gagner les prochains deux matches pour optimiser leurs

chances de qualification.

Les trente présélectionnés

Gardiens de buts : Christoffer Mafoumbi (Morecambe/ D4 Angleterre / Angleterre), Erwann Ofouya (AS Blainville/ D3 Canada Québec), Pavh el Ndzila (Etoile du Congo / Congo) et Perrauld Ndinga (AS Otoho),

Défenseurs : Fernand Mayembo (Le Havre / Ligue2 France), Baron Kibamba (Seville Atletico/D3 Es-

pagne), Beranger Itoua (Sohar Fc / Oman D1), Cosme Atoni Mavoungou (JST/Congo), Ravy Tsouka (Helsingborgs IF/D1 Suède), Prince Mouanza Mapata (Diables noirs/Congo), Bradley Mazikou (CSKA Sofia D1 Bulgarie), Dimitri Bissiki (AS Otoho/ Congo), Sena Miangué (Standaard de Liege D1 Belgique).

Milieux de terrain : Amour Loussoukou (Stade tunisien / D1 Tunisie), Warren Tchimbembé (ES Troyes AC/ Ligue 2 France), Gaius Makouta (PFC Beroe Star Zagora/ D1 Bulgarie), Randi Goteni (USL Dunkerque, national/ France), Scott Bitsindou (Lommel SK/ D2 Belgique), Harvy Itali Ossété (Diables Noirs / Congo), Prince Obongo (Diables noirs/Congo), Hardy Samarange Binguila (Diables noirs/Congo), Junior Makiessé (US Tataouine D1/Tunisie), Yohan Andzouana (KSV Roeselare, D2 Belgique),

Attaquants : Thievy Bifouma (Yeni Malatyaspor D1 Turquie), Mavis Tchibota (Lugodoretz Razgrad D1 Bulgarie), Elvia Ipamy (TP Mazembé/RDC), Yann Moukombo (Etoile du Congo/Congo), Silvère Ganvoula (VFL Bochum D2 Allemagne), Merveil Ndockyt (NK Oseijek D1 Croatie) Prince Vinny Ibara (Beerchot/ D2 Belgique)

James Golden Eloué

KARATÉ

Les arbitres s'imprègnent du nouveau règlement WKF

Près d'une cinquantaine d'arbitres venus de Brazzaville, de Kinshasa, de la Lekoumou, de la Sangha et de Pointe-Noire ont découvert, du 6 au 8 mars à Brazzaville, les nouveaux points qui constituent le règlement du World karate Federation (WKF), particulièrement dans son aspect arbitral.

C'était au cours du séminaire organisé par la commission nationale d'arbitrage, sous l'égide de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fecoka-Ama) que ces différents acteurs du karaté ont pu mettre à jour leurs connaissances. Depuis le mois de janvier dernier, la Fédération mondiale de karaté a modifié la constitution de son règlement d'arbitrage. Etant donné que le Congo a participé récemment au championnat d'Afrique où s'est déroulé simultanément un stage continental sur l'arbitrage, les membres de la commission nationale d'arbitrage du Congo qui avaient pris part à cette formation ont ainsi profité de ce séminaire national pour pro-

céder à la restitution. « *Le règlement a changé et nous avons pensé qu'il était important de faire la restitution auprès de ceux qui étaient restés, une manière de mettre notre collègue à notre niveau* », a indiqué Me Michel Malalou, secrétaire de la commission nationale d'arbitrage.

Durant ce séminaire qui a été animé par des arbitres internationaux, les participants ont découvert toutes les évolutions liées à l'arbitrage au karaté. Il s'est agi, en effet, du comportement, des agissements ainsi que de l'habillement d'un arbitre. Les notions sur la durée et le déroulement de combats étaient aussi exposées dans ce moment du donner et du recevoir qui a eu lieu au



Une vue des séminaristes/Adiac

gymnase Nicole-Oba de Talangai.

Le président de la Fecoka-ama, Louis Ondongo, a, dans son mot d'ouverture dudit séminaire, remercié la commission nationale d'arbitrage pour cette volonté,

puisque selon lui, le monde évolue et il est important que les hommes s'adaptent aux nouvelles exigences de l'humanité. Il a, par ailleurs, manifesté sa joie de voir les arbitres des deux Congo actualisés leur savoir ensemble

puisque les deux pays se retrouvent lors des compétitions. Il a aussi ajouté que les bénéficiaires doivent capitaliser les connaissances apprises lors de ce séminaire afin d'honorer leur travail.

Rude Ngoma

VIE ASSOCIATIVE

L'ONG Sodios dresse le bilan de ses activités

L'association Solidarité, disponibilité des œuvres sociales aide et entraide (Sodios) a tenu son assemblée générale le 5 mars au cours de laquelle elle a présenté le bilan de ses activités réalisées en 2019 et fait la projection de celles à venir.



Photo de famille à la fin de l'assemblée générale de l'ONG Sodios crédit photo «Adiac»

En quatorze ans d'existence, l'ONG Sodios est restée fidèle à son crédo, celle de sauver des vies, de redonner la dignité, l'espoir et la joie de vivre à travers la solidarité affirmée, l'amour et l'entraide pour autrui. L'ONG s'engage en faveur de l'enfance défavorisée, des orphelins, des veuves et des jeunes filles mères à qui elle apporte sans cesse soutien et assistance par la sensibilisation, l'information et la formation débouchant vers la formation qualifiante qui ouvre la voie aux activités génératrices de revenus. «Grâce à une équipe dynamique et formidable, nous avons remporté ces défis que nous espérons poursuivre afin de gagner le pari de toutes ces misères. D'où la raison de cette assemblée générale ouvrant ses portes aux différentes compétences et adhésions pour arriver finalement au résultat attendu », a dit Bernadette Bephangayahou Nzoungani

en ouvrant les travaux. Avec le potentiel humain constituant le facteur de réussite et d'efficacité, l'association Sodios a pu mener plusieurs activités en 2019 parmi lesquelles la mise en place de la boîte à dons dans les différentes pharmacies de la ville, l'assemblée générale en vue de la décentralisation des activités, la création d'un cabinet d'ophtalmologie à Tchimbamba en partenariat avec le Dr Patricia Batchi Tome. Au cours de cette année, l'association Sodios a célébré les journées internationales des familles, de l'enfant africain, de la veuve, d'élimination des violences à l'égard des femmes sans oublier la journée internationale de la solidarité des associations et l'ouverture du centre de formation professionnel qualifiante des métiers de l'hôtellerie, de la restauration, de la coiffure et du tourisme.

Cependant, L'association Sodios a

condamné avec véhémence l'acte très répréhensible dont elle a été victime avec l'enlèvement à l'orphelinat « Lumière de l'espoir » d'un bébé admis audit centre et dénoncé le phénomène grandissant des enfants dits «Porte monnaie», que les parents utilisent pour quémander de l'argent devant les supermarchés ou les pharmacies. À la fin de l'assemblée générale, Bernadette Bephangayahou, présidente de l'association a présenté le nouveau bureau après son remembrement. Dans ce nouveau bureau remanié, elle est secondée par Joseph Bephangayahou comme vice président tandis que Trésor Destin Sayi est secrétaire générale-rapporteur. Louise Fouka occupe les fonctions de trésorière et Amédée Mesmin Massengo est secrétaire général adjoint chargé de la communication et de l'action socioculturelle.

Hervé Brice Mampouya

MOIS DE LA FEMME

Les dames de la SNPC font un don à la maison d'arrêt

Le personnel féminin de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a remis de vivres et non-vivres aux personnes incarcérées à la maison d'arrêt de la ville océane. Le don a été réceptionné par le commandant Florent Marius Octave, directeur de cette structure.

Composé de sacs de riz, des cartons de spaghetti, de poulets, de tomate, des bidons d'huile, des boîtes de conserve, de non-vivres et du matériel de bureau pour l'administration, ce don vient à point nommé, selon le commandant Florent Marius Octave Obonga qui a souhaité sa pérennisation. « L'initiative des femmes de la SNPC est louable. Et si bon nombre d'entreprises paraétatiques ou privés volaient au secours à cette administration carcérale, notamment de nos concitoyens en détention, dans une phase essentiellement conjoncturelle à cause de la crise mondiale, c'est un satisfécit, je suis très content car cela vient combler tant soi-peu nos attentes », a-t-il déclaré.

Après l'accomplissement de leur action, les femmes de la SNPC se sont dites très satisfaites d'avoir réalisé un geste d'amour. « Nous avons l'habitude de faire les dons pendant les fêtes de 8 mars dans les maternités, les hôpitaux. Mais, cette année, nous avons pensé à la maison d'arrêt. Quand nous sommes venues visiter la structure, le directeur chargé des affaires sociales nous a dit qu'ils étaient dans le désarroi. Après cette action, nous avons les sentiments



Danielle Dinga Mboulé remet la chaise du bureau à Florent Obonga Adiac

d'avoir comblé un vide et nous sommes heureuses qu'il soit content de notre geste », a indiqué, Danielle Dinga Mboulé, contrôleur de gestion à la SNPC et déléguée du personnel.

Pour la fête 8 mars, Danielle Dinga Mboulé a précisé : « Le 8 mars n'est pas la fête du pagnon, mais un moment de s'asseoir pour faire le bilan de la lutte des femmes pour l'égalité. Il s'agit de regarder ce qu'on a déjà fait et réaliser ce qui reste à faire ». Prenant la parole à son tour, le chef d'établissement SNPC Pointe-Noire, Christian Mabiala, a noté que ce sont les femmes qui ont eu l'idée de faire un don à la maison d'arrêt non seulement pour les prisonnier mais aussi à l'endroit de l'administration pour améliorer les conditions de travail en leur offrant deux bureaux et des chaises. « C'est un geste tout à fait généreux du personnel féminin de la SNPC », a-t-il dit. Avant de quitter la structure carcérale, les bienfaitrices ont exhorté les femmes incarcérées. Elles leur ont demandé de prier et de garder l'espoir de retrouver leur liberté un jour.

Charlem Léa Itoua

PANAFRICAINES

« Le 3^e forum se tient à Casablanca sur l'urgence climatique

Plus de trois cents femmes journalistes issues de tous les pays du continent africain prennent part à la troisième édition du Forum des «Panafricaines» qui s'est ouverte, le vendredi 6 mars, à Casablanca au Maroc sur le thème de l'urgence climatique.

Après une deuxième édition consacrée en octobre 2018 au traitement médiatique des questions migratoires, les organisateurs ont axé la troisième édition sur le thème «Urgence climatique : les médias africains acteurs du changement». Le réseau «Panafricaines» a choisi de mettre au cœur de ses actions, en 2020, la question du climat et de ses lourdes conséquences sur un continent qui ne produit pourtant que 4% des émissions mondiales de gaz à effets de serre. Du 6 au 7 mars, elles ont planché sur les questions de déforestation, désertification, préservation des ressources en eau, agricultures alternatives, précarisation,

migrations climatiques, sécurité alimentaire ou encore troubles politiques.

Il s'agit, selon les organisateurs, d'amener les journalistes à placer ces questions au cœur de leurs actions de sensibilisation auprès des décideurs ou des opinions pu-

bliques africaines. A travers six ateliers thématiques, les «Panafricaines» s'attellent à affûter les angles à partir desquels elles constitueront leur agenda 2020. Les ateliers ont porté sur «Réussir la transition énergétique de l'Afrique : Enjeux et défis», «Les dé-

fis d'une gestion rationnelle des ressources hydriques», «L'agriculture durable : une économie verte pour l'Afrique» ou encore «Impact sanitaire des changements climatiques».

Ce réseau Initié par le Groupe de presse 2M du Maroc en

2017 poursuit l'objectif de contribuer à une plus grande responsabilité des médias africains dans le traitement des questions centrales qui intéressent les opinions publiques du continent, selon ses initiateurs. Ses membres s'assignent également comme mission d'œuvrer à une véritable force de réflexion et de propositions. Notons qu'à la veille de l'ouverture du forum, les participantes ont été reçues à Rabat par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Marocains de l'Extérieur, Nasser Bourita. Le Congo est représenté à cette troisième édition par quatre journalistes dont Christelle Mondele Ngolo de Télé-Congo.

Charlem Léa Itoua



GRAND BANDITISME

Les braqueurs du convoi d'argent arrêtés par la police

Les services départementaux de la police judiciaire au Kouilou et à Pointe-Noire ont présenté le vendredi 6 mars, à la presse, les présumés braqueurs à mains armées du convoi d'argent appartenant à une société.



Les présumés braqueurs

Samba Urbain, Ngatsé Gervais, alias Budoka, Moussounda Maurice Fils, Tchicaya Tite Lucien tous de nationalité congolaise sont les présumés braqueurs qui sont tombés dans le filet de la police. Parmi eux, il y a des récidivistes évadés de la maison d'arrêt de Pointe-Noire. Deux appartiennent à la bande « Boom à l'étranger », une bande spécialisée à voler les habitations en absence des occupants. Les braqueurs ont réussi à emporter le 20 janvier, en pleine journée au quartier Chic, dans le premier arrondissement Emery Patrice Lumumba, la somme de 17 millions 905 mille francs CFA d'une société.

Appréciant pour sa part la bonne collaboration entre les services de police et la population, le colonel Edgard Brice Malanda, qui dirige les services départementaux de la police judiciaire au Kouilou et à Pointe-Noire, a reconnu que les enquêtes de voisinage ont contribué énormément aux services de police en vue de rattraper les présumés auteurs de ces actes inciviques. Il a, en outre, invité les habitants de Pointe-Noire et du Kouilou de continuer à collaborer avec les services de police afin de mettre hors d'état de nuire tous les fauteurs de trouble dans ces départements. « Les malfaiteurs seront très rapidement présentés au procureur de la République. Soulignons que les enquêtes de voisinage ont permis à la police d'identifier réellement ces bandits. Ces derniers opéraient en étant masqués », a-t-il signifié.

Séverin Ibara

FICOMP

L'appel à films toujours en cours

Les auteurs, réalisateurs et sociétés de production de cinéma intéressés à prendre part au Festival international des courts métrages La Pointe-Noire (Ficomp), peuvent postuler au plus tard le 20 mai.

En prélude à la deuxième édition du Ficomp, prévue du 2 au 5 septembre dans la ville océane du Congo, un appel à films est ouvert gratuitement à tous jusqu'en fin mai. Celui-ci concerne toutes productions cinématographiques (fictions et documentaires, films d'animation courts, séries) nationales ou étrangères achevées après janvier 2017.

Selon le comité d'organisation de ce festival, un candidat peut postuler plusieurs fois à travers une fiche d'inscription (dûment remplie, signée et accompagnée d'un lien de visionnage) pour chaque film proposé, qui doit être réalisé en français ou dans une autre langue et impérativement sous-titré en français. Aussi, souligne-t-il, la durée des films en compétition ne peut dépasser vingt-six minutes, générique y compris ; les supports de projection acceptés sont : fichier vidéo en format AVI, 2.64 (MP4) et Quick time.mov et les liens de visionnage admis : Vimeo, YouTube et Google drive.

Après examen des films inscrits pour cette édition, les candidats sélectionnés seront contactés en fin juin. Les œuvres retenues seront en

compétition dans huit catégories, à savoir : meilleur film fiction, meilleur film documentaire, meilleure interprétation masculine et féminine, meilleur scénario, meilleure création, meilleur son et le prix spécial du jury.

« Nous souhaitons que le festival s'améliore au fil des éditions à travers des innovations. A cet effet, nous avons lancé un appel aux partenaires et sponsors pour nous accompagner, car faute de moyens, nous risquons de nous limiter à l'essentiel », en pense Michael Gandoh, réalisateur congolais et initiateur du festival.

Depuis son lancement, l'événement se veut une vitrine du cinéma congolais en général et du court métrage, en particulier, à travers la visibilité des œuvres de cinéastes émergents et la promotion de jeunes réalisateurs. « Le cinéma, tremplin de l'unité des peuples », tel est le thème de la deuxième édition du Ficomp qui mettra en lumière l'esprit rassembleur du cinéma. Comme l'an dernier, le festival connaîtra certainement, la participation de nombreux pays africains et d'ailleurs.

Le Ficomp, c'est essentielle-

ment des séances de projection grand public pour partager la richesse des productions cinématographiques congolaises et étrangères. Outre les projections, le rendez-vous met un accent particulier sur la formation. Le but étant de développer à travers ses activités un large travail de pédagogie, de sensibilisation et d'apprentissage à l'endroit des réalisateurs en devenir, susceptibles de mettre en exergue leur talent et leurs aptitudes de création. Au programme de cette année : ateliers, master class, conférences-débats, rencontres avec les équipes ou réalisateurs de film, excursions.

Notons que peu de temps avant la tenue de l'événement, certains ateliers seront organisés pour former quelques jeunes réalisateurs dont le travail sera présenté lors du festival. Il s'agit des ateliers concernant : la réalisation, la prise de son au cinéma, le jeu d'acteur, le cadrage au cinéma... Pour plus de détails, le festival reste disponible à travers sa page Facebook : Pointe-Noire Festival.

Le lien de la fiche d'inscription : https://2795266c-f890-4f2e-8453-6acab5b1a55.filesusr.com/ugd/7e4ead_16b569f77c-7c4da482730456f8595e5c.pdf.

Merveille Atipo




L'AMBASSADE DE CÔTE D'IVOIRE AU CONGO
organise




Sous le Haut Parrainage de S E M. Clément MOUAMBA Premier Ministre du Congo
et de S E M. Amadou Gon COULIBALY Premier Ministre de la Côte d'Ivoire

Le 1er FORUM ECONOMIQUE-CULTUREL ET TOURISTIQUE
CÔTE D'IVOIRE - CONGO
DU 18 AU 20 MARS 2020 A BRAZZAVILLE
Hôtel Radisson Blu

✓ **CONFERENCES-DEBATS**

✓ **RENCONTRES B TO B**

✓ **EXPOSITIONS VENTES**

✓ **SIGNATURES D'ACCORDS**

✓ **DÎNER GALA**

Infoline :
06 590 17 17
06 598 94 58













FINANCES

Un groupe de banques va racheter une partie de la dette du Congo

Le président Denis Sassou N'Gusso a reçu le 8 mars, à Oyo, dans le département de la Cuvette, les patrons de trois banques panafricaines, Benedict Okey Omarah d'Afreximbank, Tony Élumelu du groupe UBA, Pascal Oyima du groupe BGF, ainsi que le président du groupe Orion-oil, Lucien Ebata.

Les banquiers sont venus rassurer le président Denis Sassou N'Gusso de leur engagement à soutenir le Congo dans le règlement de sa dette et la mise en œuvre du programme des réformes macroéconomiques qu'il a conclu avec le Fonds monétaire international (FMI).

Pour le président du groupe BGF, Pascal Oyima, une décote de la dette congolaise permet de résoudre la crise et d'aider le pays à exécuter son programme avec le FMI. « C'est pour cela que nous avons proposé de donner une décote à la dette de la République du Congo et de permettre au pays d'ouvrir une nouvelle dette afin de lui permettre de financer son économie. Cette décote nous l'avons acceptée et le groupe des banques est disposé à soutenir de manière forte l'économie du pays et son chef de l'État », a-t-il indiqué.

En tant que créancières du pays, les banques veulent afficher une marque de confiance vis-à-vis



Denis Sassou N'Gusso recevant les banquiers DR

du Congo confronté à la crise économique. C'est le même engagement que veut montrer le président d'Afreximbank, une

institution panafricaine de financement du commerce multilatéral créée en 1993 sous les auspices de la Banque africaine

de développement.

Afreximbank joue sa partition dans le redressement économique du Congo. « L'objet de

notre rencontre est de s'assurer que le pays puisse avec beaucoup d'aisance atteindre les objectifs fixés dans le programme des réformes macroéconomiques du FMI. Nous sommes donc disposés à apporter tout l'appui nécessaire au gouvernement pour que ce programme triennal se réalise », a martelé Benedict Okey Omarah.

Quant au président du conseil d'administration du groupe United Bank for Africa (UBA), Tony Elumelu, la rencontre avec le président congolais contribuera à booster ses activités dans le pays, y compris dans le financement des infrastructures. « Nous avons discuté en long et en large sur la manière d'aider le gouvernement du Congo (...) À travers notre fondation, nous sommes prêts à regarder toutes les opportunités, notamment dans le domaine des infrastructures », a signifié Tony Elumelu.

Fiacre Kombo

JOURNÉE DU 8 MARS

Roga-Roga offre près de trois heures de plaisir aux femmes

Le concert donné par le groupe Extra musica le 08 mars dans un hôtel à Brazzaville s'est inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme et de la présentation officielle de son maxi single « Patati-Patati ».



Roga-Roga entouré de ses deux danseuses et autres artistes musiciens/crédit photo/DR

Le concert de Roga Roga est intervenu après deux autres donnés par son groupe le 1er Janvier de cette année à la Corniche de Brazzaville et le 1er mars au bord de la Mer à Pointe-Noire. Si les deux premiers ont été des spectacles grand public, donc gratuits, celui du 8 mars a été payant, question de tester la popularité du groupe après sa dislocation au dernier trimestre de l'an 2019.

Devant un public venu très nombreux (en majorité les femmes), l'orchestre a lancé le show par la chanson "Villégiature". Après celle-ci, Juventus de Turin et ses collègues ont brillamment interprété "Problème sur problème", sous les applaudissements nourris des mélomanes.

C'est à 22h15 que le patron de l'orchestre Extra musica, Roga-Roga, a fait son apparition sur scène. "Stève Loemba" c'est la chanson par laquelle il a entamé son show. Avant la deuxième chanson, il a invité le public à apprécier les belles voix de ses artistes musiciens, Juventus de Turin, Fiston le chef d'orchestre, Charly Chaleur, Zizou

Zidane, Eclipse, Yelloman, etc., à travers la chanson "Les goûts et les couleurs". Roga-Roga, comme il sait le faire, a titillé les partants par des cris tels que « Celui qui va à la chasse perd sa place ».

Le concert a été entrecoupé par le passage de l'artiste musicienne La Déesse venue de Pointe-Noire. Elle a interprété la chanson "Nairobi" de Mbilia Bel ainsi que "Journal intime" de Pierrette Adams.

Roga-Roga égal à lui-même

La deuxième partie du spectacle a été consacrée à l'interprétation de sa nouvelle chanson "Golden de Ninelle" qui a fait danser tant par sa mélodie et son orchestration. La particularité de cette chanson, c'est le solo en langue vernaculaire «gangoulou» de Sorel Kim-Il Sung devenu à la fois chanteur et danseur.

Avant le show, Roga-Roga a interprété la chanson Jules Maswa. « Na mokolo moko ba bonsani bolamu nionso. Nzambe alimbisa bango » qui veut dire en français « En un

jour, ils ont oublié tout le bien que je leur ai fait. Que Dieu leur pardonne ». Et d'ajouter plus loin, « Extra musica oyo bakana ki koboma bakoki te » ce qui se traduit, en français, comme suit : « voici Extra musica qu'ils ont tenté en vain de faire disparaître ».

Après la chanson "Jules Maswa", Extra musica a tenu le public en haleine pendant près d'une heure de show et démonstrations. L'animateur «Couche à jeter» et le soliste Bondoman ont arraché plus d'applaudissements de la soirée. Pendant plus d'une dizaine de minutes, la nouvelle recrue d'Extra musica, «Couche à jeter» a ébloui les spectateurs. Non seulement il animait, mais également il se déshabillait en même temps jusqu'à ne rester qu'en «couche à jeter». Le public épaté, a demandé que l'animateur reprenne la scène. Le musicien chairman Jacques Koyo, venu soutenir son jeune frère, a déclaré « Ici chez Roga-Roga, on danse et on ne sautille pas. »

Bruno Okokana

DIASPORA

La quatrième édition de Miss humanitaire de l'Association internationale Sarepta Club Monde

L'élection de l'ambassadrice reine de beauté de l'Association internationale Sarepta Club Monde (AISCM) se tiendra le 28 mars à Neuilly-sur-Seine, près de Paris.

En présence de sa marraine Abienne Delvigne, modéliste belge, et du parrain Patrice Loko, ancien footballeur international, le jury Miss humanitaire international désignera la lauréate 2020 le samedi 28 mars prochain.

Ce concours se tient au profit de l'École spéciale de Brazzaville de Soeur Marguerite Tiberghien qui scolarise gratuitement plus de 1800 élèves particulièrement vulnérables, handicapés physiques ou mentaux, au Congo.

Il est ouvert aux jeunes filles de toutes nationalités âgées de 18 à 28 ans « à la beauté naturelle », indiquent les organisateurs en précisant : « La Miss humanitaire aura le profil d'une fille jolie, élégante, intelligente, courageuse et disponible ; autrement dit une belle jeune personne. »

Pour le rôle qu'elle sera amenée à tenir, elle devra avoir un caractère naturellement solidaire et généreux, et être dotée des qualités indispensables lui permettant, durant son règne, de s'évertuer à récolter des fonds en vue de financer les projets. Elle s'engagera également à représenter l'association aux forums internationaux ONU, UA, Unesco, Unicef, ACP ou autres galas et à faire du lobbying pour notre combat en faveur de l'éducation des jeunes filles, des femmes et des personnes vulnérables à travers le monde. Créée en 2004 par sa présidente Motse Akanati, l'AISCM vise le bien-être de l'humanité dans les domaines de la santé, l'éducation sciences et culture des cinq continents. Jeunes filles, ne tardez pas à vous inscrire : l'une d'entre vous peut avoir la chance d'être l'heureuse élue pour l'année 2020 ! Alors n'hésitez pas, agissez dès à présent.

Marie Alfred Ngoma

